



**Rapport Financier Annuel
2011**

DUC S.A.

SOMMAIRE

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL	3
RAPPORT DE GESTION	4
COMPTES CONSOLIDES	30
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	67
COMPTES SOCIAUX	69
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	93

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Chailley, le 27 avril 2012

Joël MARCHAND
Directeur Général

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi qu'un projet de renouvellement de mandats de Commissaires aux comptes. Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

1. ACTIVITE DE DUC ET DE SON GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Le Groupe DUC est composé de la société DUC (ci-après DUC) et de ses filiales, celles-ci étant toutes des sociétés affiliées faisant partie du périmètre de consolidation défini à la note 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.1 Situation et évolution de l'activité de DUC et de ses filiales au cours de l'exercice Evolution récente

L'exercice 2011 a été marqué par deux périodes très différentes en termes de tendance.

Le 1^{er} semestre 2011 a été essentiellement consacré à la cession du site de Plumelin ainsi qu'à l'aboutissement des négociations avec les clients afin de répercuter les hausses des matières premières. Au cours de cette période, le Groupe DUC a également mis fin à la commercialisation des poulets fermiers Label Rouge en concertation avec la Coopérative Agricole des Fermiers de l'Orléanais.

Cette première partie de l'exercice s'est conclue dans un contexte économique globalement défavorable avec un début de fléchissement du marché de la volaille.

Au cours du 2^{ème} semestre 2011, le Groupe DUC a conforté ses parts de marché dans un contexte de plus en plus difficile. Au final, la consommation de volaille en France est en chute de 1,6% sur l'année et confirme les difficultés que rencontre l'ensemble des filières animales.

Les accords avec Valsoleil par l'intermédiaire de Drôme Finance se sont concrétisés avec le démarrage des travaux d'agrandissement du couvoir de Crest qui sera opérationnel à compter du 2^{ème} trimestre 2012 pour une capacité additionnelle d'environ 30%.

Sur le plan commercial, au cours du 4^{ème} trimestre 2011, le Groupe Intermarché a confié à DUC deux plateformes ce qui nous permet d'améliorer la représentativité de ce groupe dans notre portefeuille clients. Le Groupe DUC a également été choisi pour fournir les centres Leclerc de l'Ouest de la France avec une gamme de produits certifiés de dinde mettant en avant le terroir breton.

Outre l'amélioration des performances du groupe, la généralisation du processus d'amélioration continue offre l'avantage d'être plus réactif dans les prises de décisions et de gérer plusieurs plans d'actions simultanément avec un langage et un modèle communs à tout le personnel de l'entreprise.

Pour clôturer 2011, le Groupe DUC a réalisé une bonne campagne de Noël avec un développement significatif des ventes de produits festifs élaborés.

1.1.1. Matières premières

Pour ce qui concerne les matières premières, le 1^{er} semestre a été particulièrement difficile car la pression des clients ne permettait pas de répercuter les hausses subies au fur et à mesure dans les achats. Cette situation s'est détendue au cours de la 2^{ème} partie de l'année grâce à une récolte d'un très bon niveau et une demande en net fléchissement.

Dans ce contexte particulier, le Groupe DUC ayant acquis des parts de marché, l'activité globale de ses usines d'aliments a évolué très positivement pour frôler les 137 000 tonnes d'aliment produit.

La politique de couverture que nous pratiquons a permis de modérer la hausse du 1^{er} semestre de façon efficace mais nous a quelque peu désavantagé au cours du dernier trimestre 2011.

1.1.2. Augmentation de capital de Drôme Accoupage

Drôme Accoupage a vu l'arrivée dans son capital de Drôme Finance à hauteur de 34 % au moyen d'une augmentation de capital réservée.

Cette opération a précédé le lancement d'un programme d'investissements de 450 000 euros, qui permettra d'augmenter la capacité du couvoir à 300 000 poussins/semaine. Une importante part de cette production (120 000) étant réservée à la coopérative Valsoleil.

L'objectif essentiel est de consolider la production de poussins du grand Sud-Est dans un souci de qualité, de compétitivité et de développement durable.

1.2 Evénements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

L'Assemblée Générale Mixte du 6 avril 2012 doit se prononcer sur un projet de réduction de capital par imputation des pertes sur le capital social qui serait ramené de 17.322.998,40 euros à 7.450.752 euros.

Cette réduction du capital serait effectuée par voie de réduction de la valeur nominale des 1.862.688 actions existantes qui serait réduite de 9,30 euros à 4 euros.

Aucun autre événement susceptible de modifier de façon significative la situation actuelle de DUC et du Groupe DUC n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2012.

1.3 Perspectives d'avenir

Le marché de la volaille en 2012 sera probablement très perturbé, à l'image de la conjoncture économique.

Cependant, au sein des filières animales, la volaille possède de nombreux atouts qui jouent en sa faveur et notamment l'image des viandes blanches ainsi que la compétitivité en terme de coût de revient.

Pour 2012, la stratégie du Groupe DUC reste de consolider sa position de leader sur le marché des produits certifiés non OGM et de donner une place prépondérante à l'innovation dans son plan stratégique à 3 ans.

Une fois de plus, le Groupe DUC concentrera ses efforts pour garantir la qualité et le service optimum à ses clients afin de préserver et d'étendre ses référencements.

La pression sur les prix de vente en début d'exercice oblige à nouveau à gagner en compétitivité pour dégager un autofinancement indispensable à la réalisation des investissements prioritaires.

Dans le domaine de l'élevage, le Groupe DUC va finaliser son plan de construction de 40 nouveaux bâtiments pour la filière certifiée et développer une quinzaine de bâtiments neufs pour sa future filière Bio.

Le couvoir de Crest va monter en puissance et sera en pleine capacité de production au cours de l'été prochain.

Sur les sites industriels, des investissements relatifs à la production de froid pour le Sud, au conditionnement des produits finis et à la station d'épuration pour Chailley et au tranchage des escalopes de dinde en Bretagne seront engagés au cours de l'exercice.

2012 verra également le prolongement du contrat de prestation avec le groupement des Mousquetaires sur le site de Plumelin.

La disparition de plusieurs industriels de la volaille au cours des 24 derniers mois entraine une forte concentration offrant au Groupe DUC la possibilité de se positionner comme challenger des grands groupes.

1.4. Activité en matière de marketing et de recherche et développement

En 2011, le Groupe DUC a instauré une nouvelle identité graphique originale sur les emballages de ses produits et renforcé ainsi son positionnement de producteur de volailles de qualité, élevées en France. En mettant l'accent sur ses éleveurs, la mise en place de ces nouveaux packaging, modernisés et plus clairs pour le consommateur, va permettre d'accroître la visibilité et l'expertise du Groupe DUC en termes de production de volailles françaises certifiées, nourries sans utilisation d'OGM. Ces produits seront animés sur 2012 via des opérations promotionnelles (bon de réduction immédiate (BRI), animations).

Les développements produits ont été menés sur la gamme été, festive, ainsi que sur le fond de rayon.

En avril, la gamme été DUC a été rationalisée pour se concentrer sur les références les plus performantes. En parallèle, deux nouvelles références ont été lancées pour proposer au consommateur une cuisson plus rapide à la plancha : les aiguillettes marinées. La gamme été a bénéficié d'un soutien promotionnel au travers d'une animation en partenariat avec les gîtes de France, ainsi que des BRI sur la gamme halal.

L'offre élaborée de la gamme festive a elle aussi été élargie avec le développement de deux références de filets de poulet farcis proposés avec une sauce cuisinée, ainsi qu'une référence de rôti farci halal. Les produits farcis nous ont permis d'apporter une véritable valeur ajoutée en exploitant le savoir-faire du site industriel de Riec. L'extension de cette gamme sera poursuivie sur 2012.

Enfin de nouvelles références de bouchées de poulet cuites ont été lancées en septembre avec notamment un référencement national chez Dia.

Le Groupe DUC a développé sa notoriété au niveau régional en participant à la Foire Gastronomique de Dijon.

En 2012, le Groupe DUC entend poursuivre ses développements produits en élargissant ses gammes élaborées aussi bien sur des propositions de produits cuits que crus. Une gamme de volaille Bio viendra également compléter l'offre existante.

2. PARTICIPATIONS

Nous vous précisons que DUC n'a pris au cours de l'exercice écoulé aucune participation relevant de l'article L.233-6 du Code de commerce.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la société DIALZO, dont nous détenons 38,76% du capital au 31 décembre 2010, a fait l'objet d'une liquidation judiciaire prononcée le 15 septembre 2009 par le Tribunal de commerce de Périgueux. Par jugement du 10 décembre 2009, la poursuite de l'activité avait été décidée et un plan de cession avait été entériné par jugement du 5 janvier 2010.

La valeur de ces titres a par conséquent été intégralement dépréciée dans nos livres au 31 décembre 2010.

3. ACTIVITE DES FILIALES - Contributions sociales (*hors éliminations intra-groupe*)

Il est rappelé que, depuis 2005, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles des filiales SCEA DE VARENNES, CHAROLLES ACCOUVAGE, DROME ACCOUVAGE, NUTRI-BOURGOGNE et SOVIGARD ont été modifiées et l'amortissement est désormais calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de chaque composant de l'actif corporel.

SCEA DE VARENNES

La SCEA DE VARENNES a fourni environ 123.000 poulettes exclusivement au Groupe DUC, contre 126 000 l'année précédente.

Chiffre d'affaires	1 219 K€
Résultat d'exploitation	24 K€
Résultat	16K€

CHAROLLES ACCOUVAGE

Cette société loue son couvoir de Charolles (71) à DUC.

Chiffre d'affaires	132 K€
Résultat d'exploitation	54 K€
Résultat net	40 K€

DROME ACCOUVAGE

Cette société loue son couvoir de Crest (24) à DUC.

Chiffre d'affaires	90 K€
Résultat d'exploitation	55 K€
Résultat net	41 K€

NUTRI-BOURGOGNE

Cette société a produit 136.740 tonnes d'aliment en 2011 contre 130.585 tonnes en 2010.

Chiffre d'affaires	40 841 K€
Résultat d'exploitation	219 K€
Résultat net	116 K€

SOVIGARD

Cette société loue son usine d'abattage de Saint Bauzély (30) à DUC à qui elle a également consenti un bail à construction pour l'édification d'une station d'épuration nécessaire à l'exploitation du site industriel.

Chiffre d'affaires	443 K€
Résultat d'exploitation	(42) K€
Résultat net	85 K€

DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Cette société a pour objet le développement des activités du Groupe DUC à l'international.

Résultat	(2) K€
----------	--------

Compte tenu du résultat et de la situation des capitaux propres de cette Société, DUC, propriétaire de 70 % du capital, a inscrit, depuis 2002, une provision pour dépréciation de l'intégralité des titres et du compte-courant détenu dans cette filiale. Ce montant s'élève, pour l'exercice 2011, à 153 K€ au total.

SCI DE LA TIRANDIERE

Le crédit-bail immobilier de son bâtiment d'élevage de volailles précédemment consenti par cette société à un éleveur de volailles DUC a pris fin en novembre 2005. La SCI de la Tirandière n'a donc plus d'activité ni d'actif. DUC, titulaire de 100% du capital, a donc inscrit une provision pour dépréciation des titres de cette filiale d'un montant de 8 K€. Par ailleurs, les créances de la SCI de la Tirandière ont été provisionnées pour un montant de 7 K€ au 31 décembre 2010.

Résultat	(1) K€
----------	--------

SCI DE VARENNES

Cette société est propriétaire de terrains qui jouxtent ceux dont dispose la SCEA de Varennes. La SCI de Varennes met ses terrains à disposition de la SCEA.

Produits d'exploitation	3K€
Résultat	(2) K€

ROTISSERIE DUC DIJON

Cette société exploitait deux fonds de commerce situés à Dijon. Suite au constat de l'impossibilité d'atteindre le seuil de rentabilité depuis l'ouverture de ces pâtisseries, les magasins de Dijon ont été fermés en novembre et décembre 2005. Le pas-de-porte et le matériel ont été cédés au cours de l'exercice 2007.

Résultat (10) K€

La Pâtisserie Duc Dijon n'ayant plus d'activité ni d'actif, DUC a inscrit une provision de dépréciation de 100% des titres et du compte-courant détenu dans cette filiale d'un montant de 463 K€.

Compte tenu du résultat et de la situation des capitaux propres de cette filiale, DUC, détentrice de la totalité du capital, a maintenu la provision de dépréciation sur 100% des titres d'un montant de 60 k€.

Une provision de dépréciation d'une partie du compte-courant détenu dans cette filiale a également été inscrite avec détermination d'un taux de dépréciation tenant compte du prix attendu de la vente du pas-de-porte et du matériel d'exploitation.

D.R.B.

DUC détient 51% du capital de cette société de droit bulgare, immatriculée au cours du second semestre 2008, dédiée à la production et la commercialisation de poulets de qualité supérieure à marque DUC sur le circuit frais en Bulgarie.

Résultat net (12) K€

4. CAPITAL - ACTIONS

4.1. Composition de l'actionariat

Toutes les actions composant le capital de DUC sont de même catégorie.

L'actionariat est réparti de la manière suivante :

	Au 31 / 12 / 2010	Au 31 / 12 / 2011
Financière Duc	43,37 %	43,37 %
Verneuil Participations	21,64 %	21,64 %
Verneuil & Associés	0,01 %	0,01 %
<i>Sous-total Groupe Verneuil</i>	<i>65,02 %</i>	<i>65,02 %</i>
CECAB	16,82 %	16,82 %
CAFO	2,15 %	2,09 %
Groupe BONGRAIN	3,22 %	3,22 %
Public	10,24%	10,30%
Auto-détention	2,55 %	2,55 %

4.2. Marché des actions

cours au 1 ^{er} janvier 2011	4,95 €
cours au 31 décembre 2011	2,17 €
cours le plus haut de l'année	5,00 €
cours le plus bas de l'année	1,50 €

4.3 Opérations d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange réalisées au cours de l'exercice par les dirigeants et personnes assimilées

Aucune opération visée à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier excédant un montant, cumulé avec ceux d'autres opérations semblables, de 5.000 euros n'a été réalisée par les dirigeants et personnes assimilées au cours de l'exercice.

4.4. Rachat par la société de ses propres actions

Opérations de rachat réalisées au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, DUC n'a pas vendu d'actions.

Au 31 décembre 2011, DUC détenait 47.447 actions, représentant 2,55% de son capital, pour une valeur totale d'achat de 838.441 Euros et dont la valeur de marché était, à cette date, de 92.166 Euros. Il n'y a pas eu de frais de négociation sur ces opérations d'achat d'actions propres.

Opérations de rachat réalisées au cours du dernier programme mis en œuvre

L'autorisation de rachat par DUC de ses propres actions avait été mise en place par l'Assemblée Générale des actionnaires du 18 mai 2004 puis lancée par le Conseil d'Administration du même jour, pour une durée de dix-huit mois, soit jusqu'au 17 novembre 2005.

A titre d'information, au cours de ce programme de rachat, DUC a acquis 1.000 de ses actions et n'en a vendu aucune. Le cours moyen des achats de titres au titre du programme en cours a été de 15,69 Euros.

Au titre de ce programme de rachat, DUC détient 23.447 actions, représentant 1,26% de son capital, pour une valeur totale d'achat de 451.290,19 Euros et une valeur boursière de 50 645,52 € correspondant à la valeur comptable, la différence entre valeur d'achat et valeur boursière étant intégralement provisionnée et la provision étant révisée trimestriellement.

Clôture par anticipation du programme de rachat

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 21 juin 2005 a mis fin, par anticipation, au programme de rachat par DUC de ses propres actions et a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à la cession des 23.447 actions DUC en portefeuille, sans perturber le cours de bourse de l'action.

Le Conseil d'Administration du 18 octobre 2005 a conféré tous pouvoirs à son Président et à son Directeur Général, chacun pouvant agir seul, pour procéder aux cessions d'actions et diffuser les communiqués relatifs à ces cessions.

Il n'a, à ce jour, pas été fait usage de cette autorisation de cession des actions en portefeuille.

Néanmoins, le Conseil d'Administration du 11 mars 2008, a :

- autorisé la cession des 23.447 actions acquises dans le cadre du programme de rachat susvisé, notamment dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe, au cours de bourse en vigueur au jour de la cession, dans la limite (inférieure et/ou supérieure) de la moyenne des cours de bourse du mois précédant la date de cession, afin de ne pas perturber le cours de bourse de l'action,
- conféré tous pouvoirs à son Président et à son Directeur Général, chacun pouvant agir seul, pour procéder aux cessions d'actions et diffuser les communiqués relatifs à ces cessions.

Descriptif du dernier programme de rachat mis en œuvre

Le 30 novembre 2008, à la clôture du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2007, aucun achat n'avait été effectué par DUC.

Nouveau programme de rachat

L'Assemblée Générale du 6 avril 2012 doit se prononcer sur l'autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de mettre en œuvre un nouveau programme de rachat.

Si l'Assemblée Générale du 6 avril 2012 adopte la résolution qui lui est présentée, elle autoriserait le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation et pour une durée de dix-huit mois, à faire acheter par DUC, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorités des Marchés Financiers (AMF) et du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % de son capital social au jour de l'utilisation de cette autorisation moyennant un prix maximum d'achat de 12 euros par action et que un prix minimum de vente de 10 euros par action.

4.5. Participation des salariés au capital de DUC

Au 31 décembre 2011, le personnel de DUC et de ses filiales ne détient aucune action DUC faisant partie d'une gestion collective ou frappée d'incessibilité dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par le biais d'un fonds commun de placement.

4.6. Options sur les actions de DUC

Il n'existe pas d'option de souscription ou d'achat d'actions de DUC.

4.7. Délégations en cours

Le tableau ci-après récapitule, conformément aux dispositions du 7^{ème} alinéa de l'article L.225-100 du Code de commerce, les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration.

Objet de l'autorisation	Plafond nominal	Echéance /durée	Utilisation en 2011
Emissions de titres			
1. Augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (AGM du 9 juin 2011 - 8 ^{ème} résolution)	- Augmentation de capital : 15.000.000 € - Emission de valeurs mobilières représentatives de créances : 10.000.000 €	9 août 2013 (26 mois)	Cette autorisation n'a pas été utilisée. (2)
2. Augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (AGM du 9 juin 2011 - 9 ^{ème} résolution)	- Augmentation de capital : 15.000.000 € (1) - Emission de valeurs mobilières représentatives de créances : 10.000.000 € (1)	9 août 2013 (26 mois)	Cette autorisation n'a pas été utilisée.

Objet de l'autorisation	Plafond nominal	Echéance /durée	Utilisation en 2011
3. Augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (AGM du 9 juin 2011 - 10 ^{ème} résolution)	15 % de l'émission initiale (1)	9 août 2013 (26 mois)	Cette autorisation n'a pas été utilisée.

Emissions réservées aux salariés

4. Augmenter le capital en faveur des salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise (AG du 31 mai 2007)	2 % du capital	31 mai 2012 (5 ans)	Cette autorisation n'a pas été utilisée.
--	----------------	------------------------	--

(1) avec imputation sur le plafond global visé au point 1.

(2) Il est précisé que le Conseil d'administration du 9 février 2012 a approuvé, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 9 juin 2011, un projet d'augmenter le capital dans la limite de 10.000.000 € de nominal et décidé que les conditions et caractéristiques de cette augmentation seront arrêtées lors d'un prochain Conseil. En conséquence, le rapport complémentaire sur l'usage de cette délégation n'a pas encore été arrêté.

4.8. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application des dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce, il est précisé qu'aucun des éléments visés audit article n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique et que notamment :

- il n'existe pas de restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et/ou aux transferts d'actions ;
- DUC n'a, par ailleurs, pas connaissance de clauses de conventions entre actionnaires qui restreindraient l'exercice de ses droits de vote et/ou le transfert de ses actions ;
- à la connaissance de DUC, il n'y a pas de détenteur de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- il n'existe pas de système d'actionnariat du personnel ;
- DUC n'a pas conclu d'accord susceptible de prendre fin ou d'être modifié en cas de changement de contrôle.

5. COMPTES SOCIAUX : RESULTATS - AFFECTATION

5.1. Examen des comptes et résultats sociaux

Les comptes sociaux de DUC ont été établis au 31 décembre 2011 selon l'hypothèse de l'application du principe de continuité de l'exploitation, assurée notamment par :

- le maintien du soutien de la CECAB sous forme d'un encours fournisseurs ;
- les prévisions d'exploitation positives ;

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles n'ont pas été modifiées.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.

Cette méthode est appliquée suite à la mise en œuvre chez DUC des règlements CRC 2002-10 et 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2005. La méthode rétrospective de réallocation des valeurs brutes a été retenue avec la méthode de décomposition des immobilisations.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires s'est élevé à 182.411.683 € contre 161.754.338 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,77%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 840 contre 897 pour l'exercice précédent.

Le montant des salaires et charges sociales s'élève à 30.583.667 € contre 30.885.365 €, soit une baisse de 0,97%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 184.759.972 € contre 167.135.536 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 10,54%.

Au 31 décembre 2011, le résultat d'exploitation ressort à (1.249.172) € contre (4.065.910) € pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 569.256 € des produits et frais financiers, il s'établit à (679.915) € contre (4.287.615) € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel bénéficiaire à hauteur de 489.969 € et d'un poste impôt sur les sociétés de (148.363) €, l'exercice clos le 31 décembre 2011 enregistre une perte de (41.583) € contre une perte de (2.829.165) € au titre de l'exercice précédent.

5.2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (41.583) €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de l'intégralité de cette perte au compte report à nouveau, lequel s'élèvera, par conséquent à (27.638.617) €.

Les capitaux propres de DUC s'élèvent à (2.847.619) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

5.3. Situation des capitaux propres de DUC

Nous vous rappelons que l'Assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2009 a constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2008 de DUC s'était soldé par une perte de 7.714.704 euros qui a eu pour effet de ramener les capitaux propres à 6.690.456 euros, soit à un montant inférieur à la moitié du capital social.

En application des dispositions légales, DUC disposait d'un délai expirant le 31 décembre 2011 pour réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si dans ce délai, les capitaux propres n'avaient pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

L'activité de DUC n'ayant pas permis de reconstituer à ce niveau les capitaux propres de votre société au 31 décembre 2011, l'Assemblée Générale Mixte du 6 avril 2012 doit se prononcer sur un projet de réduction de capital permettant d'apurer le montant des pertes à hauteur de 9.872.246,40 euros par imputation sur le capital social qui serait ramené de 17.322.998,40 euros à 7.450.752 euros.

Si l'Assemblée Générale Mixte du 6 avril 2012 adopte le projet de réduction de capital susvisé, le montant des capitaux propres de DUC ressortirait à (2.847.620) euros.

La réduction de capital proposée contribuerait donc à ramener, sans y parvenir toutefois complètement, le montant des capitaux propres de DUC au minimum de la moitié du capital social.

5.4. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 8.872 €, correspondant à des amortissements sur des véhicules pris en location et auquel correspond un impôt théorique de 2.957 €uros.

5.5. Réintégration fiscale de frais généraux

Nous vous précisons, pour information, qu'aucune réintégration fiscale de frais généraux n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé par application de l'article 39-5 du Code Général des Impôts.

5.6. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats réalisés par DUC au cours des cinq derniers exercices.

	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Capital social	17.322.998,4 €	17.322.998,4 €	17.322.998,4 €	17.322.998,4€	16.764.998,4 €
Nombre d'actions ordinaires	1.862.688	1.862.688	1.862.688	1.862.688	1.802.688
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer - Par conversion d'obligations - Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires hors taxes	182.411.683 €	161.753.046 €	167.822.847 €	181.787.268 €	163.961.624 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.962.541€	(171.568) €	(4.407.491) €	(5.539.100) €	4.858.243 €
Impôts sur les bénéfices	(148.363) €	(184.219) €	(117.222) €	(144.179) €	(69.398) €
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(41.583) €	(2.829.165) €	(6.715.683) €	(7.714.704) €	4.407.395 €
Résultat distribué	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Par action : résultat après impôts et participation des salariés avant dotations aux amortissements et provisions	1,05 €	0,01 €	(2,3) €	(2,89) €	2,73 €
Par action : résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0,02) €	(1,51) €	(3,6) €	(4,14) €	2,44 €
Dividende attribué à chaque action	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Effectif moyen des salariés de l'exercice	840	897	903	895	842
Montant de la masse salariale	21.691.409 €	22.145.344 €	23.005.410 €	21.527.527 €	19.086.708 €
Cotisations sociales et avantages sociaux	8.892.258 €	8.740.021 €	8.943.956 €	7.584.092 €	7.329.241 €

6. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES DE DUC

Nous vous rappelons tout d'abord que les données ci-dessous concernent exclusivement DUC, mère du Groupe, et sont donc extraites des comptes sociaux.

6.1. Evolution et ventilation du chiffre d'affaires

(en K€)	31.12.2011			31.12.2010		
Ventes	France	Export	Total	France	Export	Total
Biens	166.966	12.191	179.157	146.426	12.324	158.750
Prestations de services	3.255		3.255	3.003	1	3.004
Total	170.221	12.191	182.412	149.429	12.325	161.754

6.2. Ratios économiques

(en K€)	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires net	182.412	161.754
Capitaux propres	(2.848)	(2.822)
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit à + d'1 an à l'origine et échéance à + d'1 an	1.228	1.861
Dettes fournisseurs	27.714	24.911
Créances clients (nettes de provisions)	23.064	19.888

• ratio d'indépendance financière

Le ratio d'indépendance financière, ou capacité d'endettement de DUC à plus d'un an a été calculé selon la méthode suivante :

$$\frac{\text{Emprunts et dettes auprès établissements de crédit à + d'1 an à l'origine et échéance à + d'1 an}}{\text{Capitaux propres}}$$

*Ce résultat est négatif

31/12/2011	31/12/2010
N/A*	N/A*

• durée moyenne des dettes fournisseurs

Le « ratio » durée moyenne des dettes fournisseurs a été déterminé comme suit :

$$\frac{\text{Dettes fournisseurs}}{\text{Chiffre d'affaires}} \times 360 \text{ jours}$$

31/12/2011	31/12/2010
55 jours	55 jours

Le compte fournisseurs présente un délai moyen de règlement de 55 jours, sans évolution en 2011 par rapport à l'exercice précédent.

• durée moyenne des créances clients

Le « ratio » durée moyenne des créances clients a été calculé de la façon suivante :

$$\frac{\text{Créances clients - provisions}}{\text{Chiffre d'affaires}} \times 360 \text{ jours}$$

31/12/2011	31/12/2010
46 jours	44 jours

En matière de gestion des comptes clients, on constate une augmentation de l'encours de 2 jours par rapport à 2010 en s'établissant à 46 jours pour l'exercice 2011.

6.2. Dettes fournisseurs par échéances contractuelles (en K€)

	31.12.2011	31.12.2010
Echu	7.455	7.295
De 0 à 30 jours	3.589	3.881
De 31 à 60 jours	2.369	2.807
61 jours et plus	1.497	607
Non échu	17.688	15.004
Total	25.143	22.299

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des éléments suivants :

- Effets à payer pour 388 K€
- Factures fournisseurs non parvenues pour 2.184 K€ pour lesquelles l'échéance n'est pas connue.

L'encours fournisseur échu concerne principalement la CECAB, fournisseur actionnaire de DUC, qui a accordé des facilités et dont l'encours s'élève, au 31 décembre 2011, à 8.637 K€.

7. ANALYSE DES RISQUES DE MARCHÉ DE DUC ET DE SON GROUPE

Les dispositions ci-après portant sur l'analyse des risques de marché pour DUC et ses filiales qui composent son groupe.

La politique de DUC est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives. Les instruments financiers utilisés ont pour seul objectif de gérer l'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

7.1. Risque de liquidité

La dette bancaire figurant au passif du bilan de DUC s'élève à 22.873 K€ au 31 décembre 2011 et est constituée exclusivement en euros. Les dettes ne sont pas assorties de « covenants ».

Compte tenu du montant restreint de la dette bancaire figurant au passif du bilan, on peut considérer que la capacité d'accès au crédit est limitée et également que le Groupe DUC opte pour des modes de financement différents notamment pour le crédit-bail quand il s'agit de financer des matériels.

Pour le financement de ses besoins en trésorerie, le Groupe DUC fait appel à l'affacturage (représentant 20.292 K€).

7.2. Risque de taux d'intérêts

Au 31 décembre 2011, DUC ne détient pas d'emprunt à taux variable et elle n'a pas de couverture du risque de taux.

Le capital remboursé sur les emprunts au cours de l'exercice s'est élevé à 749 K€ avec des intérêts réglés en plus de cette somme pour un montant de 121 K€. Le taux moyen des intérêts versés au cours de l'exercice s'établit à 5,3%. Sur cette même période, les frais financiers supportés par l'entreprise se sont élevés au total à 673 K€ (intérêts d'emprunts inclus).

7.3. Risque de change

Les risques de change sont quasi inexistant car le marché de DUC est essentiellement concentré sur la zone Euro. Les clients du Royaume Uni qui représentent 0,4 % du chiffre d'affaires de DUC sont facturés en Livres Sterling. DUC ne pratique pas d'achat en devises et ne détient pas non plus de titres de filiales ou participations en devises. DUC n'a donc pas souscrit de couverture du risque de change.

7.4. Risque sur actions

DUC détient, au 31 décembre 2011, 47.447 actions, représentant 2,55% du capital, pour une valeur totale d'achat de 838.441 € et dont la valeur de marché était, à cette date, de 92.166 €.

La sensibilité du résultat de DUC à une baisse de valeur des titres auto-détenus peut donc être aisément estimée puisqu'en lien unique avec le résultat de la société.

8. COMPTES CONSOLIDES : RESULTATS - APPROBATION

8.1. Examen des comptes et résultats consolidés

Les comptes consolidés du Groupe DUC comprennent ceux de DUC ainsi que ceux de ses sociétés affiliées dont la liste figure dans la note 4.2 "Périmètre de consolidation" de l'annexe aux comptes consolidés.

Les comptes annuels consolidés publiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées au niveau européen et à leurs interprétations. Les comptes 2011 ont été préparés sur la base des règles de comptabilisation et d'évaluation des transactions découlant des normes IAS/IFRS applicables à la clôture de l'exercice.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe DUC :

- Amendements à IFRS 1 : changements de méthodes comptables, exemption du coût présumé pour les évaluations de la juste valeur fondée sur les événements et coût présumé (entités ayant des activités à tarifs réglementés)
- Amendements à IFRS 7
- Amendements à IAS 1
- IAS 24 : information relative aux parties liées

- Amendements à IAS 34
- Amendements à IFRIC 13
- IFRIC 14 : Paiements d'avance d'exigences de financement minimal.

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe DUC, à savoir :

- IAS 1R : Présentation des autres éléments du résultat global
- IAS 19R : Régimes à prestations définies
- IFRS 10, 11, 12 et IAS 28R : Nouvelles normes sur la consolidation, co-entreprises, entreprises associés et information connexe à fournir : l'impact de ces normes sur les comptes consolidés du Groupe Duc est en cours d'analyse. Ces normes ne devraient cependant pas avoir un impact significatif sur les comptes.

Il est rappelé que l'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

Les actifs destinés à être consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe DUC ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants à l'exception des actifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe DUC ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes à l'exception des passifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Au 31 décembre 2011, un test de dépréciation sur les immobilisations a été effectué sur les comptes du Groupe DUC sur la base d'un business plan sur 3 ans. Concernant l'actualisation des flux de trésorerie, nous avons retenu une période de projection de 5 ans.

Le marché dans lequel évolue le Groupe DUC étant relativement risqué, nous avons retenu un taux d'actualisation avant impôt de 9,3%.

Sur une hypothèse de 5 ans, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles du Groupe DUC au 31 décembre 2011 de 26 236 K€ ne nécessite pas de dépréciation.

Un rappel des comptes consolidés de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires du Groupe DUC s'est élevé à 180.701 K€ contre 160.805 K€ pour l'exercice précédent, à périmètre comparable. On peut donc constater une augmentation du chiffre d'affaires consolidé de 12.37%.

Le résultat opérationnel ressort pour l'exercice à (622) K€ contre (3.739) K€ pour l'exercice précédent.

Le coût de l'endettement financier net évolue de (605) K€ en 2010 à (726) K€ au 31 décembre 2011.

La charge d'impôt comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 est de 33 K€.

Le résultat net s'établit donc à (1.379) K€, dont (1.379) K€ de résultat net part du groupe, en 2011 contre (2.926) K€, dont (2.910) K€ de résultat net part du groupe, au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de base par action s'élève à (0.76) € au 31 décembre 2011 contre (1.60) € au titre de l'exercice 2010.

8.2. Proposition d'approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés (Etat du résultat global, état de la situation financière, un tableau des flux de trésorerie consolidés, un tableau de variation des capitaux propres consolidés et une annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat part du Groupe déficitaire à hauteur de (1.379) K€.

9. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous proposons d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé et ayant été, au préalable, régulièrement autorisées par votre conseil d'administration, ainsi que les conventions qui avaient été autorisées et conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Vos commissaires aux comptes ont été régulièrement avisés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

10. AUTRE POINT SUR LEQUEL LES ACTIONNAIRES SONT APPELES A STATUER

PROJET DE RENOUELEMENT DE MANDATS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de la société SYNERGIE-AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Laurent Michot, Commissaire aux comptes suppléant arrivent à expiration à l'issue de la prochaine assemblée.

Nous vous proposons, par conséquent, le renouvellement de ces mandats pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

11. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE DUC

11.1. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration (article 13 des statuts)

Les administrateurs sont nommés et révoqués dans les conditions prévues par la loi.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur décédé ou démissionnaire ne reste en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

11.2. Pouvoirs du Directeur Général

Le Directeur Général est également administrateur. Par une décision du 20 novembre 2002, l'Assemblée générale des actionnaires a adopté des modifications statutaires mettant les statuts en conformité avec la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques.

Ces dispositions statutaires prévoient notamment la dissociation des fonctions du Président et du Directeur Général de la société. Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général qui dispose donc des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de DUC dans la limite de l'objet social.

11.3. Rémunération et avantages

Rémunération et avantages en nature des membres de organes d'Administration et de Direction

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice à chacun des mandataires sociaux de DUC ; cette information porte sur les sommes versées tant par notre société que par les sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

Dirigeants mandataires sociaux

En €	François GONTIER Président du Conseil d'Administration				Joël MARCHAND Directeur Général			
	31.12.2011		31.12.2010		31.12.2011		31.12.2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	48.000	48.000	48.000	48.000	132.000	132.000	132.000	132.000
Rémunération variable								
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0	0	0	0	0
Avantages en nature								
Total	48.000	48.000	48.000	48.000	132.000	132.000	132.000	132.000

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
F. GONTIER Président du Conseil Début de mandat : 26.04.00 Fin de mandat : 2016		X		X		X		X
J. MARCHAND Directeur Général Début de mandat : 31.07.96 Fin de mandat : 2016		X		X	X			X

Mandataires sociaux non dirigeants

Aucune rémunération n'a été versée aux mandataires sociaux non dirigeants au cours de l'exercice 2011, comme au titre de l'exercice précédent.

Sommes provisionnées ou constatées par DUC ou ses filiales aux fins de versement de pensions, retraites ou d'autres avantages

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

Aucune somme n'a été, dans les comptes sociaux, provisionnée ou constatée aux fins de versement de pensions, retraites ou autres avantages aux administrateurs de DUC ou à son Directeur Général.

Il est néanmoins précisé que, par décision du 20 mai 2003, le Conseil d'Administration a approuvé le principe du versement d'une indemnité forfaitaire à Monsieur Joël MARCHAND, Directeur Général, en cas de cessation de ses activités au sein du Groupe DUC.

Cette indemnité, d'un montant représentant les deux dernières années de rémunération du Directeur Général, serait versée en cas de révocation ou de non-renouvellement du mandat du Directeur Général par le Conseil d'Administration quelle qu'en soit la cause, sauf faute grave ou lourde commise par le Directeur Général dans l'exercice de ses fonctions. Cette indemnité serait également versée en cas d'atteinte par le Directeur Général de la limite d'âge fixée par les statuts et entraînant la fin des fonctions du Directeur Général.

Options d'achat ou de souscription, bons de souscription d'action

Aucune option d'achat ou de souscription ni aucun bon de souscription d'actions émise par la DUC ou l'une de ses filiales n'est détenu par un administrateur de DUC ou son Directeur Général de la Société. De même, aucune action gratuite ne leur a été attribuée.

11.4. Mandats et fonctions exercés par les administrateurs (au 31 décembre 2011)

Conformément à l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun de vos mandataires sociaux au 31 décembre 2011.

1. Sociétés ou entreprises dans lesquelles François GONTIER exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance

Dénomination des Sociétés	Forme des Sociétés	Qualité dans la Société
DUC	SA	Président du Conseil d'administration
ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR	SA	Président Directeur Général
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES	SA	Président Directeur Général
DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	SA	Administrateur
ROTISSERIE DUC DIJON	EURL	Gérant
FOCH INVESTISSEMENTS	SNC	Gérant
CHATEAU VERNOUS	SCEA	Gérant
41 FESSART	SCI	Gérant
44 J.J. BOULOGNE	SCI	Gérant
AMAURY	SCI	Gérant
CHAMLAL PLEYEL	SCI	Gérant
DALLE 166 BOULOGNE	SCI	Gérant
MAILLOT ARGENTINE	SCI	Gérant
MATIGNON	SNC	Gérant
MURILLO COURCELLES	SCI	Gérant
PAVILLON BELVEDERE	SCI	Gérant
PGS DEVELOPPEMENT FONCIER	SCI	Gérant
PGS PATRIMOINE	SCI	Gérant
CHATEAU VERNOUS SARL	SARL	Gérant
VERNEUIL ET ASSOCIES	SNC	Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS gérant
BOULOGNE SEVRES	SCI	Représentant permanent de MAILLOT ARGENTINE Gérant

2. Sociétés ou entreprises dans lesquelles Joël Marchand exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance

Dénomination des Sociétés	Forme des Sociétés	Qualité dans la Société
DUC	SA	Directeur Général Administrateur
CHAROLLES ACCOUVAGE	SAS	Représentant permanent de DUC Président
DRB	Société de droit bulgare	Administrateur
DROME ACCOUVAGE	SAS	Représentant permanent de DUC Président
NUTRI-BOURGOGNE	SAS	Représentant permanent de DUC Président
SOVIGARD	SAS	Représentant permanent de DUC Président
SCI DE VARENNES	SCI	Représentant permanent de DUC Gérant
SCEA DE VARENNES	SCEA	Gérant
DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	SA	Administrateur

3. Sociétés ou entreprises dans lesquelles Pascal BRETON exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance

Dénomination des Sociétés	Forme des Sociétés	Qualité dans la Société
DUC	SA	Administrateur
POVLTAVSKE MLEKARNY	Société de droit tchèque	Administrateur
CORMAN MILOKO IRELAND Ltd	Société de droit irlandais	Président
SOGEGREEN Ltd	Société de droit irlandais	Président
SOPARIND DEVELOPPEMENT	SAS	Administrateur

4. Sociétés ou entreprises dans lesquelles Jean-Pierre CHAREYRON exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance

Dénomination des Sociétés	Forme des Sociétés	Qualité dans la Société
DUC	SA	Administrateur
DRB	Société de droit bulgare	Administrateur

5. Sociétés ou entreprises dans lesquelles André MSIKA exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance

Dénomination des Sociétés	Forme des Sociétés	Qualité dans la Société
DUC	SA	Administrateur
PATRIMOINE ET FORETS DE FRANCE	SARL	Gérant
AAM CONSEILS ET PARTICIPATIONS	SARL	Gérant
VERNEUIL PARTICIPATIONS	SA	Administrateur
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES	SA	Administrateur
SOCIETE FRANCAISE DE CASINO	SA	Administrateur

6. Sociétés ou entreprises dans lesquelles Mariam CHAMLAL exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance

Dénomination des Sociétés	Forme des Sociétés	Qualité dans la Société
DUC	SA	Administrateur

7. Sociétés ou entreprises dans lesquelles Samy KARIM exerce des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance

Dénomination des Sociétés	Forme des Sociétés	Qualité dans la Société
DUC	SA	Administrateur

Nous vous précisons que Monsieur Samy KARIM, nommé en qualité d'administrateur par l'Assemblée générale du 9 juin 2011, a démissionné par lettre en date du 1^{er} février 2012 avec effet du même jour. Le Conseil d'administration du 9 février 2012 a pris acte de cette démission et décidé de ne pas procéder à la cooptation d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Samy KARIM.

11.5. Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration du 11 mars 2008 a décidé, à l'unanimité, de mettre en place un Comité d'Audit.

Les missions de ce Comité sont les suivantes :

- examen des comptes soumis au Conseil d'Administration,
- assurance que les engagements hors bilan sont actés,
- vérification de la situation de la trésorerie de la société et de ses filiales,
- vérification des procédures de contrôle de gestion interne.

Le Comité est composé d'administrateurs indépendants et les Commissaires aux Comptes, les experts comptables de DUC et les membres du service comptable peuvent y participer.

Monsieur André MSIKA a été désigné en qualité de membre et de Président de ce Comité, pour une durée indéterminée.

12. INFORMATIONS SOCIALES ET RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT

12.1. Informations sociales

Nous vous précisons tout d'abord que les informations présentées ci-après sont relatives à DUC.

Effectifs, embauches, recours au travail temporaire, licenciements

<i>Effectif inscrit</i>	contrats à durée indéterminée	contrats à durée déterminée	total
31/12/2011	818	9	827
31/12/2010	874	8	882
31/12/2009	888	15	903
<i>Embauches réalisées en 2011 et présents au 31/12</i>			
contrats à durée indéterminée	contrats à durée déterminée	total	
28	7	35	

<i>Heures travaillées par la main d'œuvre extérieure à la Société recours au travail temporaire</i>		
2011	2010	2009
331 269	276 074	297 632

<i>Licenciements réalisés et motifs</i>			
	2011	2010	2009
Inaptitude physique	16	5	11
Economique	1	0	0
Autres	9	23	5
Total	26	28	16

Organisation du temps de travail

On distingue deux grandes catégories de travailleurs à temps plein :

- Les ouvriers et employés, dont le temps de travail est géré par un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail conclu en 1998. Leur horaire hebdomadaire est de 35 heures modulables de 28 à 44 heures en fonction de l'activité.
Un avenant abaissant temporairement le plafond de 44 heures à 42 heures a été signé en octobre 2011.
- Les agents de maîtrise et les cadres, dont le temps de travail est géré par un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail conclu en 2001 modifié par un accord signé le 21 janvier 2008

Evolution des rémunérations

Rémunérations mensuelles moyennes par catégories	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Ouvriers	1433	1406	1394
Employés	1745	1707	1683
Agents de Maîtrise	2362	2304	2284
Cadres	4696	4531	4348

Augmentation individuelle de 1,8% pour les Agents de Maîtrise et les Cadres au 1^{er} janvier 2011
Augmentation collective de 2,0% en 2011

	01/07/10	01/01/11
Ouvriers/Employés	0.9%	1.1%+ 0.9% au 01/05/11
		1.2% collectif +0.6% individuelle
		0.9% collectif + 0.9% individuelle

Engagement : - réouverture de la négociation annuelle obligatoire en janvier de chaque année

Répartition des postes et comparaison des rémunérations entre les femmes et les hommes

Répartition des postes	31/12/2011		31/12/2010		31/12/2009	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
ouvriers	366	248	403	261	413	265
employés	45	54	48	60	49	56
agents de maîtrise	32	48	32	53	35	49
cadres	10	24	11	24	12	23

salaires moyen (en €)	femmes	hommes	Ecart
31/12/2011	1554	1864	19,9%
31/12/2010	1528	1810	18,4%
31/12/2009	1527	1797	17,7%

Relations professionnelles et accords collectifs

Les relations sociales en 2011 ont été marquées par :

La négociation et la signature :

- d'un accord dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire,
- d'un avenant sur l'accord 2010 sur la mise en place d'un régime de couverture des frais de santé employés et ouvriers
- d'un avenant à l'accord sur la modulation
- d'un accord sur la prévention de la pénibilité
- d'un accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes
- d'un accord instituant un régime obligatoire de couverture santé pour les ouvriers et les employés

- d'un accord instituant un intéressement aux résultats du Groupe pour les années 2011, 2012 et 2013

La tenue de trois réunions extraordinaires et deux réunions ordinaires du Comité Central d'Entreprise

Conditions d'hygiène et de sécurité

Accidents du travail avec arrêt		
2011	2010	2009
53	65	83

Formation

Comme tous les ans, DUC aura engagé au titre de la formation professionnelle continue un montant correspondant à 1,6 % de sa masse salariale.

Le budget formation pour 2011 a été essentiellement consacré aux formations suivantes :

Formation réglementaires (hygiène - sanitaire - secouriste)

Formation remise à niveau

12.2. Conséquences sociales et environnementales de l'activité du Groupe DUC

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte des dispositions d'ordre social et environnemental existantes au sein du Groupe DUC.

Utilisation des ressources naturelles et mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement :

Stations d'épuration

Au cours de l'année 2011, dans le but de pérenniser son exploitation, le site de Chailley a confié la gestion de sa station d'épuration à un sous-traitant spécialiste du traitement de l'eau. En 2012, ce nouveau partenaire doit également nous aider à faire évoluer techniquement notre équipement épuratoire afin répondre aux besoins du site.

Eau

Nos sites industriels qui sont dans des démarches actives de contrôle de nos consommations parviennent à optimiser l'usage de l'eau et même à le réduire sur certains ateliers.

Energie

L'ensemble de nos sites industriels a été impacté par l'augmentation du coût des différentes énergies nécessaires à leur fonctionnement (électricité, fioul, gaz). Pour 2012, le Groupe DUC doit amplifier et structurer sa démarche de maîtrise énergétique en élaborant un plan d'action spécifique à ce sujet.

La chasse aux fuites, la récupération de chaleur, l'isolation thermique, le contrôle des prestataires et la sensibilisation du personnel feront partie des priorités à cibler.

Management environnemental et développement durable :

Développement durable

Attentif aux principes du développement durable, le Groupe DUC s'est doté d'une équipe de travail dédié à ce sujet. L'année 2011 a été consacrée à l'étude des parties prenantes gravitant autour de l'activité du Groupe DUC (identification, évaluation de la fréquence et de la qualité des relations...).

Une campagne de consultation de spécialistes du domaine est en cours pour aider le Groupe DUC dans sa démarche visant à structurer son approche du sujet et à valoriser le savoir faire du Groupe déjà existant.

Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement :

La démarche ISO 14001

Un audit de suivi de certification ISO 14001 du site de Chailley s'est déroulé avec succès en octobre 2011. Notre système de management de l'environnement continue à faire ses preuves et à s'améliorer. Cette certification nous aide notamment à assurer la conformité de nos activités aux dispositions législatives et réglementaires.

Un audit de renouvellement de notre certificat doit avoir lieu en 2012.

Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité du Groupe sur l'environnement :

Néant

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement :

Néant

Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et les actions menées en réparation de dommages causés à celui-ci :

Néant

Responsabilité sociale

Le Groupe DUC joue un rôle important dans les zones où est implantée son activité. Il participe de la consolidation du tissu social en zones rurales assez défavorisées.

Ainsi, le Groupe DUC est très impliqué dans l'ensemble de la filière qu'elle maîtrise, notamment, d'une part, dans le cadre du contrat exclusif conclu avec l'ensemble de ses éleveurs et, d'autre part, dans ses usines d'aliments qui travaillent le fruit d'une collecte locale en céréales.

Au niveau industriel, le Groupe DUC favorise, tant que possible, les différents prestataires locaux en maintenance et en logistique nécessaires.

Au niveau social, le Groupe DUC œuvre à la garantie de l'emploi au niveau local et a mis en place un certain nombre de commissions destinées à favoriser ses salariés (frais de santé, gestion prévisionnelle des carrières, seniors, égalité hommes/femmes).

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

COMPTES CONSOLIDES

A - Etat du résultat global

Données en K€	Notes	31/12/2011	31/12/2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1, 23	180 701	160 805
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	24	(93 865)	(78 736)
Charges de personnel	28	(31 264)	(31 546)
Charges externes	25	(49 565)	(47 404)
Impôts et taxes		(3 645)	(3 701)
Dotations aux amortissements	26	(2 771)	(2 685)
Dotations et reprises de provisions	27	(477)	(1 571)
Variation des actifs biologiques et des stocks de produits finis	3.12	(179)	672
Autres produits d'exploitation	29	2 741	487
Autres charges d'exploitation	30	(2 298)	(60)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(622)	(3 739)
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles			
RESULTAT OPERATIONNEL	3.2	(622)	(3 739)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		10	86
Coût de l'endettement financier brut	31	(736)	(691)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(726)	(605)
Autres produits financiers	32	23	3 271
Autres charges financières	33	(21)	(1 765)
Impôt sur les résultats	34	(33)	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION		(1 379)	(2 838)
Résultat net d'impôt provenant des activités arrêtées ou en cours de cession	16.2		(88)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(1 379)	(2 926)
Part du groupe		(1 379)	(2 910)
Intérêts minoritaires		0	(16)
Résultat net de base par action (en euros)	35	(0.76)	(1.60)
Résultat net dilué par action (en euros)	35	(0.76)	(1.60)
Produits et charges non comptabilisés en résultat			6
- Réévaluation des terrains			6
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		(1 379)	(2 920)
Part du groupe		(1 379)	(2 904)
Intérêts minoritaires		0	(16)

B - Etat de la situation financière

Données en K€			
ACTIF	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill			
Immobilisations incorporelles	3.5, 5	696	399
Immobilisations corporelles	3.6, 6	25 540	26 795
Immeubles de placement	3.7, 7		
Participations entreprises associées			
Titres disponibles à la vente			
Autres actifs non courants	10	2 269	2 131
Actifs d'impôts différés	3.22, 11		163
Actifs non courants destinés à être cédés			
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		28 505	29 488
ACTIFS COURANTS			
Actifs biologiques	3.12, 12	6 498	6 434
Stocks	3.13, 13	8 378	8 234
Clients et comptes rattachés	14	22 925	19 710
Autres actifs courants	14	2 814	3 322
Actif d'impôt exigible	14	202	83
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15, 15	1 393	189
TOTAL ACTIFS COURANTS		42 210	37 972
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3.11, 16		2 150
TOTAL ACTIF		70 715	69 610
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	17.1	17 323	17 323
Autres réserves	17.2	(12 753)	(9 951)
Titres en auto-contrôle	3.16	(838)	(838)
Résultat de l'exercice		(1 379)	(2 910)
Capitaux propres part du groupe		2 353	3 624
Interêts minoritaires		277	42
TOTAL CAPITAUX PROPRES		2 630	3 666
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions à long terme	18	2 594	2 361
Emprunts et dettes financières à long terme	19	2 227	3 378
Passif d'impôts non courants	3.22, 11	16	
Autres passifs non courants	19	2 012	2 134
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		6 849	7 873
PASSIFS COURANTS			
Provisions à court terme	18	49	52
Emprunts à court terme	19	20 885	18 730
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	19	1 296	1 367
Fournisseurs et autres créditeurs		27 268	24 619
Passif d'impôt courants		369	1 005
Autres passifs courants	20	11 369	12 135
TOTAL PASSIFS COURANTS		61 236	57 908
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	3.11, 16		163
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		70 715	69 610

C - Tableau des flux de trésorerie consolidés

Données en K€			
	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net des sociétés intégrées		-1 379	-2 926
Résultat net des activités cédées			-88
Résultat net des activités poursuivies		-1 379	-2 838
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions		3 167	3 033
- Variation des impôts différés	9, 28	16	
- Plus-values de cession		24	-1 370
- Perte de valeur des actifs destinés à être cédés			984
- Quote part dans les sociétés mises en équivalence			
Marge brute d'autofinancement		1 828	-191
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	21	-1 789	86
Variation nette de la trésorerie d'exploitation des activités poursuivies		39	-105
Flux de trésorerie d'exploitation nets utilisés par les activités arrêtées			-578
Flux net de trésorerie généré par l'activité		39	-683
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5	-393	-207
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	-1 668	-1 365
Variation des autres immobilisations financières	10	-132	-274
Remboursement de prêts		6	15
Cession d'immobilisations		2 196	49
Incidence des variations de périmètre			4 362
Variation nette de la trésorerie d'investissement des activités poursuivies		9	2 580
Flux de trésorerie d'investissements nets utilisés par les activités arrêtées			96
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		9	2 676
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		344	
Remboursements d'emprunts		-1 199	-1 310
Variation des comptes courants long terme		-122	-100
Variation des autres dettes financières		-22	-24
Variation nette de la trésorerie de financement des activités poursuivies		-999	-1 434
Flux de trésorerie d'investissements nets utilisés par les activités arrêtées			-309
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-999	-1 743
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie		-951	250
Trésorerie d'ouverture	15	-18 541	-18 791
Trésorerie d'ouverture des activités poursuivies		-18 541	-18 320
Trésorerie d'ouverture des activités arrêtées			-471
Trésorerie de clôture des activités poursuivies	15	-19 492	-18 541

D - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Données en K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Produits et charges non comptabilisés en résultat	Titres en autocontrôle	Total Capitaux propres part du Groupe IFRS	Intérêts minoritaires IFRS	CAPITAUX PROPRES IFRS
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/09	1 862 688	17 323	7 386	-19 873	2 530	-838	6 528	58	6 586
Résultat de l'exercice				-2 910			-2 910	-16	-2 926
Réévaluation des terrains					6		6		6
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/10	1 862 688	17 323	7 386	-22 783	2 536	-838	3 624	42	3 666
Résultat de l'exercice				-1 379			-1 379		-1 379
Augmentation de capital Drome Accoupage								344	344
Effet de dilution lié à l'augmentation de capital				108			108	-108	
Autres variations								-1	-1
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/11	1 862 688	17 323	7 386	-24 054	2 536	-838	2 353	277	2 630

Notes annexes
aux états financiers consolidés au 31 décembre 2011
(en milliers d'euros sauf indication différente)

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Informations générales

La société Duc a été constituée le 25 août 1972 sous la forme à responsabilité limitée puis a été transformée le 30 décembre 1978 en société anonyme de droit français à conseil d'administration. La durée de la société a été fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés et a été prorogée de 30 années par l'assemblée générale extraordinaire du 19 août 1996 et expirera le 7 octobre 2032 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues aux statuts. Le siège social est situé à Chailley (89770), Grande rue. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 722 621 166.

L'action Duc est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment C depuis 1998.

La Société DUC, mère du Groupe, est non seulement une société holding mais elle exerce également des activités économiques propres puisque DUC exploite les couvoirs de Charolles et de Crest ainsi que les unités d'abattage, de découpe et de conditionnement de volailles situées à Chailley, Saint Bauzély et Riec sur Belon, ainsi qu'une unité de transformation de produits élaborés à Gouaix.

DUC maîtrise en effet l'ensemble des paramètres de sa production de poulets, depuis la fabrication de l'aliment destiné à ses volailles jusqu'au conditionnement et la commercialisation en passant par la reproduction, l'accoupage, l'élevage, l'abattage et la transformation.

Les éleveurs sont des prestataires de service liés par un contrat d'exclusivité à la Société DUC. Ils sont rémunérés en fonction de trois critères principaux qui sont leur performance, le respect du cahier des charges et la qualité des produits. DUC reste propriétaire du cheptel et fournit l'aliment aux éleveurs.

Cet aliment est fabriqué par la filiale NUTRI-BOURGOGNE, pour environ 98 % de la consommation, qui achète ses céréales auprès des agriculteurs locaux pour le blé et les pois, des grands groupes céréaliers français pour le maïs et des négociants internationaux pour le soja.

DUC se fournit en dindes auprès d'une filiale de la CECAB en volaille abattues et se charge des opérations de découpe et /ou de transformation puis de la commercialisation des produits.

Spécialiste de la volaille de qualité, DUC propose une gamme complète et variée de produits élaborés, certifiés et standards obéissant tous aux critères d'une filière réputée pour son exigence.

DUC commercialise les espèces de volailles poulet et dinde, en entier et en découpe.

Sa gamme est complétée avec des produits festifs (chapon et dinde entière) pour la période de Noël et « Les Estivales », produits pour le barbecue composés de brochettes, saucisses et produits épicés.

DUC adapte ses gammes pour répondre aux évolutions du marché et confirmer sa présence sur tous les créneaux de consommation avec le développement des produits standards « 100 % végétal » et halal (abattage selon le rite musulman).

En terme de chiffre d'affaires, DUC se trouve, pour l'exercice 2010, au 8^{ème} rang des groupes volaillers français (source : Filières Avicoles).

Néanmoins, le positionnement de la société DUC est essentiellement national et bien distinct de celui des produits standards puisque fondé sur une démarche de certification, reconnue et encadrée par le ministère de l'agriculture et de la pêche.

1.2. Faits majeurs de l'exercice

1.2.1. Généralités

L'exercice 2011 a été marqué par deux périodes très différentes en termes de tendance.

Le 1^{er} semestre a été essentiellement consacré à la cession du site de Plumelin ainsi qu'à l'aboutissement des négociations avec les clients afin de répercuter les hausses des matières premières. Au cours de cette période, DUC a également mis fin à la commercialisation des poulets fermiers Label Rouge en concertation avec la Coopérative Agricole des Fermiers de l'Orléanais.

Cette première partie de l'exercice s'est conclue dans un contexte économique globalement défavorable avec un début de fléchissement du marché de la volaille.

Au cours de la seconde partie de 2011, DUC a conforté ses parts de marché dans un contexte de plus en plus difficile. Au final, la consommation de volaille en France est en chute de 1,6% sur l'année et confirme les difficultés que rencontre l'ensemble des filières animales.

Les accords avec Valsoleil par l'intermédiaire de Drôme Finance se sont concrétisés avec le démarrage des travaux d'agrandissement du couvoir de Crest qui sera opérationnel à compter du 2^{ème} trimestre 2012 pour une capacité additionnelle d'environ 30%.

Sur le plan commercial, au cours du 4^{ème} trimestre 2011, le Groupe Intermarché a confié à DUC deux plateformes ce qui nous permet d'améliorer la représentativité de ce groupe dans notre portefeuille clients. DUC a également été choisi pour fournir les centres Leclerc de l'Ouest de la France avec une gamme de produits certifiés de dinde mettant en avant le terroir breton.

Outre l'amélioration des performances du groupe, la généralisation du processus d'amélioration continue offre l'avantage d'être plus réactif dans les prises de décisions et de gérer plusieurs plans d'actions simultanément avec un langage et un modèle communs à tout le personnel de l'entreprise.

Pour clôturer 2011, DUC a réalisé une bonne campagne de Noël avec un développement significatif des ventes de produits festifs élaborés.

1.2.2. Matières premières

Pour ce qui concerne les matières premières, le premier semestre a été particulièrement difficile car la pression des clients ne permettait pas de répercuter les hausses subies au fur et à mesure dans les achats. Cette situation s'est détendue au cours de la 2^{ème} partie de l'année grâce à une récolte d'un très bon niveau et une demande en net fléchissement.

Dans ce contexte particulier, DUC ayant acquis des parts de marché, l'activité globale de nos usines d'aliments a évolué très positivement pour frôler les 137 000 tonnes d'aliment produit.

La politique de couverture que nous pratiquons a permis de modérer la hausse du 1^{er} semestre de façon efficace mais nous a quelque peu désavantagé au cours du dernier trimestre 2011.

1.2.3. Augmentation de capital de Drôme Accoupage

Drôme Accoupage a vu l'arrivée dans son capital de Drôme Finance à hauteur de 34 % au moyen d'une augmentation de capital réservée.

Cette opération a précédé le lancement d'un programme d'investissements de 450 000 euros, qui permettra d'augmenter la capacité du couvoir à 300 000 poussins/semaine. Une importante part de cette production (120 000) étant réservée à la coopérative Valsoleil.

L'objectif essentiel est de consolider la production de poussins du grand Sud-Est dans un souci de qualité, de compétitivité, et de développement durable.

1.3. Perspectives d'avenir

Le marché de la volaille en 2012 sera probablement à l'image de la conjoncture économique, soit très perturbé.

Cependant, au sein des filières animales, la volaille possède de nombreux atouts qui jouent en sa faveur et notamment l'image des viandes blanches ainsi que la compétitivité en terme de coût de revient.

Pour 2012, la stratégie de DUC reste de consolider sa position de leader sur le marché des produits certifiés non OGM et de donner une place prépondérante à l'innovation dans son plan stratégique à 3 ans.

Une fois de plus, DUC concentrera ses efforts pour garantir la qualité et le service optimum à ses clients afin de préserver et d'étendre ses référencements.

La pression sur les prix de vente en début d'exercice oblige à nouveau à gagner en compétitivité pour dégager un autofinancement indispensable à la réalisation des investissements prioritaires.

Dans le domaine de l'élevage, DUC va finaliser son plan de construction de 40 nouveaux bâtiments pour la filière certifiée et développer une quinzaine de bâtiments neufs pour sa future filière Bio.

Le couvoir de Crest va monter en puissance et sera en pleine capacité de production au cours de l'été prochain.

Sur les sites industriels, des investissements relatifs à la production de froid pour le Sud, au conditionnement des produits finis et à la station d'épuration pour Chailley et au tranchage des escalopes de dinde en Bretagne seront engagés au cours de l'exercice.

2012 verra également le prolongement du contrat de prestation avec le groupement des Mousquetaires sur le site de Plumelin.

La disparition de plusieurs industriels de la volaille au cours des 24 derniers mois entraîne une forte concentration permettant à DUC la possibilité de se positionner comme challenger des grands groupes.

1.4. Evénements post clôture

Une assemblée générale mixte est convoquée le 6 avril 2012 en vue de se prononcer sur une réduction de capital permettant d'apurer le montant des pertes à hauteur de 9 872 246,40 euros par imputation sur la capital social qui serait ramené de 17 322 998,40 euros à 7 450 752 euros.

1.5. Répartition du capital au 31/12/2011

Actionnaires	Nombre de titres			% du capital
	Au porteur	Au nominatif	Total	
Financière Duc		807 797	807 797	43.37%
Verneuil Participations		403 158	403 158	21.64%
Verneuil et Associés		157	157	0.01%
<i>Sous total Groupe Verneuil</i>		<i>1 211 112</i>	<i>1 211 112</i>	<i>65.02%</i>
CECAB		313 333	313 333	16.82%
Public	188 702	3 214	191 916	10.30%
CAFO		38 880	38 880	2.09%
Groupe BONGRAIN		60 000	60 000	3.22%
Auto détention	47 447		47 447	2.55%
TOTAL	236 149	1 626 539	1 862 688	100.00%

Le Groupe DUC fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Verneuil.

1.6. Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe publiés au titre de l'exercice 2011 sont établis conformément aux normes International Financial Reporting Standards adoptées au niveau européen et à leurs interprétations.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe :

- Amendements à IFRS 1 : changements de méthodes comptables, exemption du coût présumé pour les évaluations de la juste valeur fondée sur les événements et coût présumé (entités ayant des activités à tarifs réglementés)
- Amendements à IFRS 7
- Amendements à IAS 1
- IAS 24 : information relative aux parties liées
- Amendements à IAS 34
- Amendements à IFRIC 13
- IFRIC 14 : Paiements d'avance d'exigences de financement minimal.

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe :

- IAS 1R : Présentation des autres éléments du résultat global
- IAS 19R : Régimes à prestations définies
- IFRS 10, 11, 12 et IAS 28R : Nouvelles normes sur la consolidation, co-entreprises, entreprises associés et information connexe à fournir : l'impact de ces normes sur les

comptes consolidés du Groupe Duc est en cours d'analyse. Ces normes ne devraient cependant pas avoir un impact significatif sur les comptes.

1.7. Présentation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés comprennent ceux de Duc ainsi que ceux de ses sociétés affiliées. Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4.2 Périmètre de consolidation.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception :

- des investissements détenus à des fins de négociation et des investissements disponibles à la vente qui sont enregistrés à leur juste valeur ;
- des actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture et qui sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert ;
- des terrains évalués à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants à l'exception des actifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes à l'exception des passifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Continuité d'exploitation : Les comptes de la société DUC SA ont été établis au 31 décembre 2011 selon l'hypothèse de l'application du principe de continuité de l'exploitation, assurée notamment par :

- le maintien du soutien de la CECAB sous forme d'un encours fournisseurs ;
- les prévisions d'exploitation positives conformément au budget 2012.

2. MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1. Estimations de la Direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêt des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

2.2. Règles de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

2.3. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice qui commence le 1^{er} janvier et se clôt le 31 décembre.

2.4. Elimination des opérations et comptes réciproques

Toutes les opérations et comptes réciproques ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupe font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

Les pertes latentes résultant de transactions intragroupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées et des coentreprises, sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

2.5. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères

La filiale Bulgare étant une filiale autonome, la conversion de la monnaie de fonctionnement dans laquelle sont établis ses comptes à l'euro est réalisée selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période ;
- les écarts de conversion constatés sont portés pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans ses capitaux propres au poste « Ecart de conversion » et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

2.6. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par les IFRS. La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.

Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur.

Lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé. L'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs est comptabilisé en goodwill.

Quand la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, le Groupe comptabilise le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. Les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale se font dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires.

3.2. Résultat opérationnel

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les autres produits et charges opérationnelles sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

3.3. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;

- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- le résultat de change sur opérations financières.

3.4. Résultats par action

Les résultats par action sont calculés conformément à la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Comme il n'existe pas d'instrument donnant droit à un accès différé au capital de Duc, le résultat net dilué par action est identique au résultat de base par action.

3.5. Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels, et des droits au bail.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

Concessions, brevets, licences	2 à 8 ans linéaire
Autres immobilisations incorporelles	1 à 10 ans linéaire

Cas particulier des frais de recherche et développement

Le Groupe a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il instaure périodiquement des programmes de recherche et développement. Dans le cadre des activités du Groupe, les coûts engagés sont généralement considérés comme des coûts de recherche comptabilisés en charges conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles.

3.6. Immobilisations corporelles

3.6.1. Généralités

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan de la manière suivante :

- Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

- Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée sur la base d'une évaluation à dire d'expert effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés qui sont comptabilisés en produits sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs sont ventilés par composants, chacun ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective. Généralement, les valeurs résiduelles sont nulles.

3.6.2. Amortissements des immobilisations corporelles

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	5 à 67 ans linéaire
Installations et agencements	3 à 50 ans linéaire
Matériel et outillage	1 à 50 ans linéaire
Matériel de transport	2 à 4 ans linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans linéaire

3.6.3. Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

3.7. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment - ou partie d'un bâtiment - ou les deux) détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital apporté ou les deux, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Le Groupe a choisi de comptabiliser ultérieurement à leur acquisition les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti, soit à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément au modèle décrit dans la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, paragraphe 30.

Les principales durées d'utilité retenues sont 15 ans, 20 ans et 35 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement.

3.8. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 - Contrats de location, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- le caractère spécifique de l'actif.

3.8.1. Comptabilisation des contrats de location-financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux.

3.8.2. Comptabilisation des contrats de location simple

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3.9. Autres actifs financiers

Lorsqu'ils existent, les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.

La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette ré-estimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.

En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes. Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).

Les prêts long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

3.10. Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 32 sont sortis du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs et qu'il transfère substantiellement tous les risques et avantages liés aux actifs.

3.11. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue, la vente devant être hautement probable.

Une activité est considérée comme abandonnée selon les critères identiques à ceux utilisés pour déterminer les actifs destinés à être cédés.

Ces actifs ou cette activité sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

3.12. Actifs biologiques

Un actif biologique est un animal ou une plante vivant.

Sont des actifs biologiques :

- Les futurs reproducteurs
- Les reproducteurs (poules pondeuses et mâles reproducteurs)
- Les œufs à couver
- Les volailles de chair

Les méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient car il n'existe aucune valeur de marché. La production des futurs reproducteurs n'est prévue que sur contrat.
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque œuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.
- Les œufs à couver sont évalués ainsi :
 - o les œufs en attente d'incubation sont valorisés au prix de œufs acquis à l'extérieur ;
 - o les œufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.
- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :
 - o Volaille « 100% végétal » : valorisation au prix du marché ;
 - o Volaille certifiée : valorisation au prix de revient car il n'existe pas de marché pour la volaille certifiée.

Les futurs reproducteurs et reproducteurs constituent des éléments de la filière amont de l'œuf à couver dont le prix de revient est inférieur à son prix de marché. Le facteur déclenchant une éventuelle dépréciation serait la constatation d'un prix de marché de l'œuf à couver qui deviendrait inférieur au prix de revient.

Les sources externes utilisées pour la valorisation des actifs biologiques sont déterminées sur la base des dernières transactions réalisées avec des intervenants extérieurs. Au cas précis, ils sont les suivants :

- Les prix de marché d'œufs à couver au départ du département de l'Yonne.
- Les prix de marché du poulet standard vif dans le département de l'Yonne.

Par ailleurs, nous procédons à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

3.13. Stocks

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.

Les stocks de produits finis sont évalués au prix du marché, après déduction des coûts de commercialisation.

3.14. Créances d'exploitation

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

3.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

Les SICAV sont évaluées au cours du jour correspondant à la date de clôture de l'exercice.

3.16. Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

3.17. Pertes de valeur des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Au 31/12/2011, un test de dépréciation sur les immobilisations a été effectué sur les comptes du groupe DUC sur la base d'un business plan sur 3 ans. Concernant l'actualisation des flux de trésorerie, nous avons retenu une période de projection de 5 ans.

Le marché dans lequel évolue le groupe DUC étant relativement risqué, nous avons retenu un taux d'actualisation avant impôt de 9,3%.

Sur une hypothèse de 5 ans, la valeur nette comptable des actifs ainsi estimés du groupe DUC au 31/12/2011 ne nécessite pas de dépréciation.

Tests de sensibilité :

- L'évolution de 2 points à la hausse du taux d'actualisation ne conduirait à aucune dépréciation ;
- L'évolution de 1 point à la baisse du taux de croissance à l'infini ne conduirait à aucune dépréciation ;
- L'évolution de 1 point à la hausse du coût du vif (non répercutée dans les prix de vente) ne conduirait à aucune dépréciation ;
- L'évolution de 1 point à la hausse des charges variables ne conduirait à aucune dépréciation ;

De même, aucun des différents scénarii envisagés sur ces bases ne conduirait à une dépréciation.

3.17.1. Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de

la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

3.17.2. Reprise d'une perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

3.18. Passifs financiers et instruments dérivés

3.18.1. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus sur emprunt sont présentés sur la ligne « Partie courante des emprunts et dettes financières long terme » du bilan.

3.18.2. Instruments hybrides et instruments dérivés

Il n'existe pas d'instruments dérivés dans le Groupe, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun instrument financier ou autre contrat présentant les trois caractéristiques décrites au paragraphe 9 de la norme IAS 39 - Instruments financiers, comptabilisation et évaluation.

3.19. Gestion des risques

La politique de DUC est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives. Les instruments financiers utilisés ont pour seul objectif de gérer l'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

3.19.1. Risque du prix de l'aliment.

Il est procédé à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous essayons d'appréhender les risques pour la durée de la campagne, à l'exception du soja pour lequel des opportunités peuvent apparaître sur des périodes plus longues, soit 18 mois.

Le taux de couverture pour l'achat de nos principales matières premières au 31/12/2011 est de 43 % de nos besoins estimés pour 2012.

Le tonnage total prévu pour ces matières premières est de 112 000 tonnes (dont 49 090 tonnes couvertes).

3.19.2. Risque de liquidité

La dette bancaire figurant au passif du bilan de DUC au 31 décembre 2011 est constituée exclusivement en euros.

Les dettes ne sont pas assorties de « covenants ».

Compte tenu du montant restreint de la dette bancaire figurant au passif du bilan, on peut considérer que la capacité d'accès au crédit est limitée et également que le groupe opte pour des modes de financement différents notamment pour le crédit-bail quand il s'agit de financer des matériels.

Pour le financement de ses besoins en trésorerie, le Groupe fait appel à l'affacturage et à l'escompte.

3.19.3. Risque de taux d'intérêts

Au 31 décembre 2011, la Société DUC ne détient pas d'emprunt à taux variable et elle n'a pas de couverture du risque de taux.

3.19.4. Risque de change

Les risques de change sont quasi inexistant car le marché de DUC est essentiellement concentré sur la zone euro. Les clients du Royaume Uni qui représentent 4% du chiffre d'affaires de DUC sont facturés en livres sterling. DUC ne pratique pas d'achat en devises et ne détient pas non plus de titres de filiales ou participations en devises. DUC n'a donc pas souscrit de couverture du risque de change.

3.19.5. Risque sur actions

La sensibilité du résultat de Duc à une baisse de valeur des titres auto-détenus peut être aisément estimée puisqu'en lien unique avec le résultat de la société.

3.20. Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages à long terme

3.20.1. Régimes de retraite : régimes à cotisations définies

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.

L'actualisation des engagements et la revalorisation des salaires ont été calculées par une méthode actuarielle et il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié.

En ce qui concerne les modalités de départ à la retraite, l'hypothèse retenue est un départ à l'initiative du salarié lorsqu'il a suffisamment cotisé pour avoir une retraite à taux plein. Les âges de départ à la retraite (excepté pour les salariés de l'établissement Gouaix) sont de 64 ans pour les cadres et 63 ans pour les techniciens. Pour les employés et les ouvriers, l'âge de départ à la retraite a été modifié pour l'adapter à la réforme de la Loi des Retraites n°2010-1330 du 09 novembre 2010 et la loi de finances rectificative du 07 novembre 2011 (décret n°2011-916) : 61 ans pour les employés nés avant 1952, 60 ans pour les ouvriers nés avant 1952, puis 62 ans progressivement. L'impact de cette modification a été traité en Coût des Services Passés à étaler pendant la durée résiduelle d'activité des effectifs concernés à partir du 1^{er} janvier 2011. Le barème des droits pour le personnel non-cadre a été modifié suite à l'accord du 31 décembre 2009 portant actualisation de la convention. L'impact de cette modification a été traité en Coût des Services Passés à étaler pendant la durée résiduelle d'activité des effectifs concernés à partir du 1^{er} janvier 2010.

Pour Gouaix, l'âge de départ en retraite est 65 ans pour l'ensemble des salariés, comme prévu par la convention collective à laquelle est rattaché cet établissement.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe DUC pour le calcul des engagements sociaux au 31/12/2011 est le taux iBoxx corporates AA : 4,35% pour les MDT, arrondi à 4,40% pour les IFC. Conformément aux préconisations de la norme IAS 19, ces taux sont donc proches des taux des obligations long terme sur le marché financier de maturité comparable à la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés du Groupe DUC.

Le taux de revalorisation des salaires retenu par le Groupe DUC est de 0,90% pour l'ensemble des effectifs.

3.20.2. Indemnités de cessation de services

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

3.20.3. Autres avantages à long terme

Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les gratifications versées par le groupe sont calculées salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue du versement de la gratification et au prorata des années de travail. Ces engagements font l'objet d'une actualisation.

3.21. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

3.22. Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 - Impôts différés, les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus). Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2011

4.1. Variations du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

Drôme Accoupage a vu l'arrivée dans son capital de Drôme Finance à hauteur de 34 % au moyen d'une augmentation de capital réservée. Conformément à IAS 27 révisée, l'impact de la diminution du pourcentage d'intérêts, sans changement de méthode de consolidation, a été constaté en capitaux propres.

4.2. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2011

RAISON SOCIALE	SIREN	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	Résultat net après impôt 31/12/11
DUC, 89 Chailley	722 621 166			Mère	-42
Sociétés consolidées					
CHAROLLES ACCOUVAGE, 89 Chailley	382 094 092	100.00	100.00	IG	40
DRB, Bulgarie		51.00	51.00	IG	-12
DROME ACCOUVAGE, 89 Chailley	343 580 981	66.00	66.00	IG	41
DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL, 89 Chailley	433 278 892	69.96	69.96	IG	-2
NUTRI-BOURGOGNE, 89 Chailley	401 735 352	100.00	100.00	IG	116
ROTISSERIE DUC DIJON, 89 Chailley	448 423 053	100.00	100.00	IG	-10
SCEA DE VARENNES, 89 Chailley	384 018 644	99.90	99.90	IG	16
SCI DE LA TIRANDIERE, 89 Chailley	390 363 463	100.00	100.00	IG	-1
SCI DE VARENNES, 89 Chailley	385 025 440	100.00	100.00	IG	-2
SOVIGARD, 89 Chailley	339 457 178	100.00	100.00	IG	85

IG : intégration globale

La société Dialzo, dont Duc détient 38.77% du capital, est en liquidation judiciaire. Cette société est déconsolidée depuis le 01/07/09.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2010	Acquisitions	Cession	31/12/2011
Marques	23			23
Logiciels	808	218	-133	893
Droit au bail	60			60
Autres immos incorporelles		175		175
TOTAUX	891	393	-133	1 151

AMORTISSEMENTS	31/12/2010	Dotations	Cession	31/12/2011
Logiciels	492	93	-130	455
Droit au bail				
Autres immos incorporelles				
TOTAUX	492	93	-130	455

VALEURS NETTES	31/12/2010	31/12/2011
Marques	23	23
Logiciels	316	438
Droit au bail	60	60
Autres immos incorporelles		175
TOTAUX	399	696

Il n'y a pas actuellement de programmes de développement figurant dans les immobilisations incorporelles.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	31/12/2011
Terrains	3 137				3 137
Terrains en crédit-bail	15				15
Constructions	28 649	665	-177		29 137
Constructions en crédit-bail	953				953
Matériel et outillage	15 103	675		153	15 931
Matériel et outillage en crédit-bail	5 077				5 077
Autres immobilisations corporelles	746	86	-30		802
Autres immos corporelles en crédit-bail	12				12
Immobilisations en cours	602	244	-41	-153	652
TOTAUX	54 294	1 670	-248		55 716

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	31/12/2010	Dotations	Reprises / cessions	Autres mouvements	31/12/2011
Terrains	2				2
Terrains en crédit-bail					
Constructions	13 873	993	-167		14 699
Constructions en crédit-bail	476	48			524
Matériel et outillage	9 657	1 164			10 821
Matériel et outillage en crédit-bail	2 981	383			3 364
Autres immobilisations corporelles	507	86	-12		581
Autres immos corporelles en crédit-bail	3	4			7
Immobilisations en cours		178			178
TOTAUX	27 499	2 856	-179		30 176

VALEURS NETTES	31/12/2010	31/12/2011
Terrains	3 135	3 135
Terrains en crédit-bail	15	15
Constructions	14 776	14 438
Constructions en crédit-bail	477	429
Matériel et outillage	5 446	5 110
Matériel et outillage en crédit-bail	2 096	1 713
Autres immobilisations corporelles	239	221
Autres immos corporelles en crédit-bail	9	5
Immobilisations en cours	602	474
TOTAUX	26 795	25 540

Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur). La juste valeur des terrains est déterminée par un rapport d'expert et par référence directe à un prix de marché pour les terrains dans l'Yonne (réf : SAFER de bourgogne 2005).

7. IMMEUBLES DE PLACEMENT

VALEURS BRUTES	31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variation de périmètre	31/12/2011
Constructions	57				57
Constructions en crédit-bail					
TOTAUX	57				57

AMORTISSEMENTS	31/12/2010	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/12/2011
Constructions	57				57
Constructions en crédit-bail					
TOTAUX	57				57

VALEURS NETTES	31/12/2010	31/12/2011
Constructions		
Constructions en crédit-bail		
TOTAUX		

8. LOCATION-FINANCEMENT

	Crédit-bail mobilier	Crédit-bail immobilier	TOTAUX
Valeur nette comptable des biens en crédit-bail	1 694	429	2 123
<i>Montant des redevances restant à payer</i>	<i>1 522</i>		<i>1 522</i>
A moins d'un an	552		552
De 1 à 5 ans	970		970
A plus de 5 ans			

9. LOCATION SIMPLE

Loueurs	Loyers versés en 2011	Loyers versés en 2010
Location de camions avec chauffeurs	3 887	3 048
Location de véhicules de société	218	209
TOTAUX	4 105	3 257

Les camions avec chauffeurs sont utilisés essentiellement pour le transport des volailles vivantes.

10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

VALEURS BRUTES	31/12/2010	Acquisitions	Cessions et remboursements	31/12/2011
Titres de participations non consolidés	143			143
Prêts et autres immos fin.	2 142	133	-6	2 269
TOTAUX	2 285	133	-6	2 412

PROVISIONS	31/12/2010	Dotations	Reprises	31/12/2011
/ Titres de participations non consolidés	143			143
/ Prêts et autres immos fin.	11		-11	
TOTAUX	154		-11	143

VALEURS NETTES	31/12/2010	31/12/2011
/ Prêts et autres immos fin.	2 131	2 269
TOTAUX	2 131	2 269

Au poste prêts et autres immobilisations financières figure le fonds de garantie de l'affacturage qui représente 10% de l'encours clients cédé.

11. IMPOTS DIFFERES

Le tableau suivant présente l'analyse des bases d'imposition.

LIBELLE DES BASES	31/12/2011		31/12/2010		VARIATION
	BASES D'IDA	IDA	BASES D'IDA	IDA	
Reclassement des subventions en produits constatés d'avance	794	265	865	288	-24
Provision pour indemnités de retraite	2 324	775	2 084	695	80
Organic	362	121	307	102	18
Provision pour autres avantages long terme	175	58	176	59	-0
Effort construction	88	29	96	32	-3
Déficits fiscaux	2 129	710	2 987	996	-286
Provisions non déductibles	356	119	143	48	71
Autres bases d'actifs d'impôts			66	22	-22
TOTAUX	6 228	2 076	6 724	2 241	-165

LIBELLE DES BASES	31/12/2011		31/12/2010		VARIATION
	BASES D'IDP	IDP	BASES D'IDP	IDP	
Provisions réglementées	2 103	701	2 187	729	-28
Réévaluation des immobilisations	2 709	903	2 733	911	-8
Crédit-bail	583	194	1 031	344	-149
Provision / titres d'autocontrôle	746	249	652	217	31
Provisions sur C/C groupe	134	45	121	40	4
TOTAUX	6 275	2 092	6 724	2 241	-150

IMPOT DIFFERE NET	-47	-16		-16
-------------------	-----	-----	--	-----

Reclassement en "Passifs classés comme détenus en vue de la vente"		163
--	--	-----

ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES		163
PASSIFS D'IMPOTS NON COURANTS	16	

Les impôts différés sont présentés en nets cumulés par entité fiscale.

L'impôt différé passif de 163K€ au 31/12/10 concernait l'activité du site de Plumelin et avait donc été reclassé au poste « Passifs classés comme détenus en vue de la vente ».

Au 31/12/2011, des impôts différés ont été activés sur une partie des déficits fiscaux du groupe fiscal Duc. Le montant activé correspond aux impôts différés passifs nets du groupe fiscal soit 710 K€ (982 K€ au 31/12/2010).

Le montant des impôts différés potentiellement activables au titre des déficits reportables s'élève à 10 396 K€ (9 924 K€ au 31/12/10).

12. ACTIFS BIOLOGIQUES

12.1. En valeur

VALEURS BRUTES	31/12/2011	31/12/2010
Futurs reproducteurs	410	396
Reproducteurs	897	802
Œufs à couvrir	546	612
Volailles de chair	4 645	4 624
TOTAUX	6 498	6 434

PROVISIONS	31/12/2011	31/12/2010
Futurs reproducteurs		
Reproducteurs		
Œufs à couvrir		
Volailles de chair		
TOTAUX		

VALEURS NETTES	31/12/2011	31/12/2010
Futurs reproducteurs	410	396
Reproducteurs	897	802
Œufs à couvrir	546	612
Volailles de chair	4 645	4 624
TOTAUX	6 498	6 434

12.2. En volume

En nombre de "têtes"	31/12/2011	31/12/2010
Futurs reproducteurs	66 560	58 895
Reproducteurs	133 485	122 260
Œufs à couvrir	2 040 510	1 908 735
Volailles de chair	4 419 756	4 624 189
TOTAUX	6 660 311	6 714 079

13. STOCKS

VALEURS BRUTES	31/12/2011	31/12/2010
Matières premières et approvisionnements	4 707	4 264
Produits finis	4 214	4 750
TOTAUX	8 921	9 014

PROVISIONS	31/12/2011	31/12/2010
Matières premières et approvisionnements		
Produits finis	543	780
TOTAUX	543	780

VALEURS NETTES	31/12/2011	31/12/2010
Matières premières et approvisionnements	4 707	4 264
Produits finis	3 671	3 970
TOTAUX	8 378	8 234

14. CREANCES

14.1. Détail des créances

VALEURS BRUTES	31/12/2011	31/12/2010
Clients	22 848	19 687
Clients douteux	747	615
Créances fiscales et sociales	2 060	1 864
Avances et acomptes versés sur commandes	180	165
Charges constatées d'avance	97	158
Autres créances d'exploitation	21 605	22 255
Actif d'impôt exigible	202	83
TOTAUX	47 739	44 827

PROVISIONS	31/12/2011	31/12/2010
Provision sur clients douteux	670	592
Provisions sur autres créances d'exploitation	21 128	21 120
TOTAUX	21 798	21 712

VALEURS NETTES	31/12/2011	31/12/2010
Clients	22 848	19 687
Clients douteux	77	23
<i>Sous-total Clients et comptes rattachés</i>	<i>22 925</i>	<i>19 710</i>
Créances fiscales et sociales	2 060	1 864
Avances et acomptes versés sur commandes	180	165
Charges constatées d'avance	97	158
Autres créances d'exploitation	477	1 135
<i>Sous-total Autres actifs courants</i>	<i>2 814</i>	<i>3 322</i>
Actif d'impôt exigible	202	83
TOTAUX	25 941	23 115

Les autres créances d'exploitation intègrent 21 104 K€ de compte courant envers BSA Bourgoin et BSAD totalement provisionnés.

14.2. Echancier des créances

Toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

15. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

15.1. Décomposition de la trésorerie brute

VALEURS BRUTES	31/12/2011	31/12/2010
Comptes à terme et actions	1 075	1
Disponibilités	318	188
TOTAUX	1 393	189

PROVISIONS	31/12/2011	31/12/2010
Comptes à terme et actions		
Disponibilités		
TOTAUX		

VALEURS NETTES	31/12/2011	31/12/2010
Comptes à terme et actions	1 075	1
Disponibilités	318	188
TOTAUX	1 393	189

15.2. Décomposition de la trésorerie nette / Rapprochement de la trésorerie nette avec la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie brute	1 393	189
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	-20 885	-18 730
Trésorerie nette	-19 492	-18 541

16. ACTIFS ET PASSIFS CLASSES COMME DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Site industriel de Plumelin

Le désengagement progressif des marchés restauration hors foyer à l'égard des produits surgelés nous a obligé à envisager une solution pour le site de Plumelin qui se trouvait en situation de sous activité chronique. DUC a souhaité céder le site industriel mais conserver si possible l'activité en la transférant sur d'autres sites.

Seuls les immobilisations incorporelles et corporelles et le crédit-bail immobilier ont été classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente au 31/12/10 pour une valeur de 2 150 K€. Le prix de vente ayant été fixé à 2 150 K€, aucune plus-value n'a donc été réalisée au 31/12/11.

17. CAPITAUX PROPRES

17.1. Capital social

	31/12/2011	31/12/2010
Nombre de titres	1 862 688	1 862 688
Valeur nominale (en euros)	9.3	9.3
CAPITAL SOCIAL	17 322 998	17 322 998
Nombre d'actions en possession de l'entreprise	47 447	47 447
Nombre d'actions en circulation	1 815 241	1 815 241

Aucune distribution de dividende relative à l'exercice 2011 n'est prévue en 2012.
Il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

17.2. Décomposition des autres réserves

	31/12/2011	31/12/2010
Prime d'émission	7 385	7 385
Report à nouveau	-27 597	-24 768
Ecart de réévaluation société mère	544	544
Réserves consolidées	6 915	6 888
Autres réserves	-12 753	-9 951

18. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

18.1. Variation des provisions court terme et long terme

	PROVISIONS LONG TERME				PROVISIONS COURT TERME		
	Provisions pour indemnités de départ en retraite	Provisions pour médailles du travail	Provisions pour autres avantages long terme	TOTAL	Provisions pour litiges prudhommaux	Provisions pour amendes et pénalités	TOTAL
Valeur au 31/12/2010	2 084	248	29	2 361	52		52
Augmentation des provisions	263			263	37	14	51
Montants repris utilisés	-23	-4	-3	-30	-5		-5
Montants repris non utilisés					-49		-49
Valeur au 31/12/2011	2 324	244	26	2 594	35	14	49

18.2. Provisions pour indemnités de retraite

	31/12/2011	31/12/2010
Charges à payer (passif net au bilan)	2 324	2 084
Charges constatées d'avance (actif net au bilan)		
Montant net reconnu au bilan	2 324	2 084

Composantes à inscrire au compte de résultat

	31/12/2011	31/12/2010
Coût des services rendus au cours de l'exercice	160	105
Amortissement des coûts des services passés, droits non acquis	74	83
Coût de l'actualisation	152	84
Amortissement des (gains) ou pertes actuariels	-92	128
Charge (produit) de l'exercice	294	400

Evolution des provisions au cours de l'exercice (passifs)

	31/12/2011	31/12/2010
Defined Benefit Obligation (engagement) à l'ouverture de l'exercice	2 084	1 897
Effet des modifications de plan (au 1 ^{er} décembre)	74	83
Variation de périmètre		-213
Coût des services rendus au cours de l'exercice	160	105
Coût de l'actualisation	152	84
Prestations payées	-54	
(Gains) ou pertes actuariels reconnus au cours de l'exercice	-92	128
Defined Benefit Obligation (engagement) à la clôture de l'exercice	2 324	2 084

19. PASSIFS FINANCIERS

19.1. Endettement net

	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts et dettes financières à long terme	2 227	3 378
Partie courante des dettes financières à long terme	1 296	1 367
Autres passifs non courants	2 012	2 134
Dettes financières à court terme	20 885	18 730
Dettes financières	26 420	25 609

	31/12/2011	31/12/2010
Dettes financières	26 420	25 609
Trésorerie active	1 393	189
Endettement net	25 027	25 420

* Les autres passifs non courants comprennent le compte courant bloqué CECAB à hauteur de 2 000 K€.

Taux d'emprunt à long terme (fixe) : 5.30%

Taux d'emprunt à court terme (fixe) : Euribor 3 mois + 0.8%

19.2. Echéance des passifs financiers

	Montant	A 1 an au plus				Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
		< 1 mois	Entre 1 et 3 mois	> 3 mois	Sous-total		
Emprunts auprès des ets de crédit	à plus d'un an à l'origine	2 001	185	196	392	773	1 228
	à un an maximum à l'origine	20 904	20 904			20 904	
Dettes financières de crédit-bail	1 438	40	80	369	489	949	
Autres dettes financières	65	15			15	50	
Autres passifs non courants *	2 012					2 012	
	31/12/2011	26 420	21 144	276	761	22 181	4 239
	31/12/2010	25 609	15 236	4 069	1 092	20 397	5 212

* Les autres passifs non courants comprennent le compte courant bloqué CECAB à hauteur de 2 000 K€.

Dans les emprunts auprès des établissements de crédit est inclus l'affacturage pour un montant de 20 292 K€ (17 006 K€ au 31/12/2010).

A l'actif du bilan, l'affacturage reste inscrit en comptes clients car la gestion du poste clients est conservée par la société Duc.

La mise en place de l'affacturage constitue un moyen de financement des besoins de trésorerie, la quasi-totalité du poste client Duc est cédée (de même qu'au 31/12/2010).

Les charges financières s'élèvent, au cours de l'exercice 2011, à 441 K€ (300 K€ au 31/12/2010). Les commissions d'affacturage sur la même période sont de 100 K€ (100 K€ au 31/12/2010).

20. AUTRES PASSIFS COURANTS

20.1. Détail des autres passifs courants

	31/12/2011	31/12/2010
Dettes fiscales et sociales	9 783	10 458
Produits différés	931	1 032
Autres dettes courantes	655	645
TOTAUX	11 369	12 135

Les dettes fiscales et sociales comprennent 419 K€ de dettes vis-à-vis des autres organismes sociaux avec lesquels nous avons obtenu un étalement de paiement (1 472 K€ au 31/12/2010).

20.2. Echancier des autres passifs courants

	Montant	A 1 an au plus	Plus d'un an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fiscales et sociales	9 783	9 783		
Produits différés	931	87	297	547
Autres dettes courantes	655	655		
31/12/2011	11 369	10 525	297	547
31/12/2010	12 135	10 618	892	625

21. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

VALEURS NETTES	Variation du BFR
Variations des actifs biologiques	64
Variation des stocks	144
Variation des clients	3 215
Variation de l'actif d'impôt exigible	119
Variation des autres actifs courants	-508
Variation des fournisseurs	-2 648
Variation des passifs d'impôt courants	636
Variation des autres passifs courants	767
TOTAUX	1 789

22. INFORMATION SECTORIELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de volailles (poulets et dindes) label rouge, certifiées et standards. Le Groupe est notamment un opérateur national référencé sur une large gamme de produits élaborés à partir de volaille (poulet ou dinde). La nature des procédés utilisés, les catégories de clients (libre service, rôtissoires et grossistes) auxquels sont destinés les produits, et les méthodes de distribution utilisées sont identiques quel que soit le type de volailles.

De plus, Duc dispose d'un département commercial unique basé sur le site de Chailley qui a la responsabilité de commercialiser l'ensemble de la gamme auprès de nos clients.

Les outils de production de Duc ont une vocation multi activités dans le secteur de la volaille. Ils sont donc comparables et constituent, agrégés, les coûts de production du produit fini commercialisé.

Il n'existe donc qu'un secteur d'activité au sein du Groupe : la transformation et la commercialisation de produits à base de volaille.

Dans le reporting de direction, le découpage retenu en matière de présentation de l'information sectorielle est la ventilation du chiffre d'affaires par type de clientèle. Le reporting interne destiné au principal décideur opérationnel (M. Joël Marchand) est calé sur les secteurs opérationnels identifiés.

Par ailleurs, toutes les activités du Groupe sont implantées en France et les marchés sont principalement localisés en France (plus de 90%). En conséquence, le secteur géographique est unique et se limite au territoire national.

23. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

ZONES GEOGRAPHIQUES	France	Export	31/12/2011	31/12/2010
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	167 622	14 741	182 363	162 174
Prestations de services	2 718		2 718	2 512
Frais de publicité	-4 075	-305	-4 380	-3 881
TOTAUX	166 265	14 436	180 701	160 805

ZONES GEOGRAPHIQUES EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES	31/12/2011	31/12/2010
France	94%	94%
Bénélux	2%	2%
Autres	4%	4%
TOTAUX	100%	100%

TYPES DE PRODUITS	31/12/2011	31/12/2010
Découpe poulet	44%	38%
Poulet entier	18%	20%
Découpe dinde	23%	23%
Traiteurs		3%
Panés	11%	10%
Autres	4%	6%
TOTAUX	100%	100%

CATEGORIES DE PRODUITS	31/12/2011	31/12/2010
Standard	49%	49%
Certifié	41%	38%
Fermier		1%
Hallal	10%	9%
Traiteurs		3%
TOTAUX	100%	100%

24. ACHATS CONSOMMES

	31/12/2011	31/12/2010
Achats de mat. prem. et autres approv.	89 956	75 020
Achats non stockés de matières et fourn.	3 909	3 451
Achats de marchandises		265
TOTAUX	93 865	78 736

25. CHARGES EXTERNES

	31/12/2011	31/12/2010
Sous traitance	1 898	1 721
Locations	1 212	993
Entretiens et réparations	3 954	4 310
Primes d'assurance	535	556
Personnel extérieur	6 574	5 328
Transports de biens	13 276	12 644
Déplacements, missions et réceptions	268	289
Autres services extérieurs	21 848	21 563
TOTAUX	49 565	47 404

Au 31/12/2011, les autres services extérieurs comprennent notamment les rémunérations des éleveurs pour 13 575 K€ (12 976 K€ au 31/12/2010) et le façonnage confié à des prestataires (abattage des dindes, ...) pour 4 477 K€ (3 826 K€ au 31/12/2010).

26. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	31/12/2011	31/12/2010
Sur immobilisations incorporelles	93	53
Sur immobilisations corporelles	2 678	3 239
Sur immeubles de placement		7
Dotations aux amortissements redassées en activités abandonnées		-614
TOTAUX	2 771	2 685

27. DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS

	31/12/2011	31/12/2010
Variation des provisions pour médailles du travail	-4	
Variation des provisions court terme	2	14
Variation des provisions pour IFC	-23	-400
Autres dotations et reprises de provisions	-452	-201
Dépréciation des immobilisations destinées à être cédées		-984
TOTAUX	-477	-1 571

28. PERSONNEL

28.1. Charges de personnel

	31/12/2011	31/12/2010
Salaires et traitements	22 167	22 605
Charges sociales	9 097	8 941
TOTAUX	31 264	31 546

28.2. Effectifs moyens

En nombre de personnes	31/12/2011	31/12/2010
Cadres	37	39
Agents de maîtrise	80	82
Employés et ouvriers	738	791
TOTAUX	855	912

28.3. Droit individuel à la formation

Il n'y a pas eu de provision constatée concernant le droit individuel à la formation. Le volume engagé est estimé à 90 466 heures (96 864 heures au 31/12/2010).

29. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	31/12/2011	31/12/2010
Prix de cession des éléments d'actifs cédés	2 196	49
Reprise en résultat des subventions liées à des actifs	197	208
Autres produits d'exploitation	348	230
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 741	487

30. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31/12/2011	31/12/2010
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	2 218	5
Autres charges d'exploitation	80	55
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2 298	60

31. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts bancaires	644	572
Intérêts liés aux dettes de crédit-bail	92	119
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	736	691

32. AUTRES PRODUITS FINANCIERS

	31/12/2011	31/12/2010
Prix de cession des titres Cobral		3 100
Reprise de provision / VMP		106
Gains de change	18	33
Revenus des autres créances	5	22
Autres reprises de provisions		10
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	23	3 271

33. AUTRES CHARGES FINANCIERES

	31/12/2011	31/12/2010
Valeur nette comptable des titres Cobral cédés		1 756
Pertes de change	12	9
Dotations aux provisions	9	
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIERS	21	1 765

34. IMPOT SUR LES RESULTATS

34.1. Décomposition de la charge / du produit (-) d'impôt

	31/12/2011	31/12/2010
Impôts courants	-17	
Impôts différés	-16	
TOTAUX	-33	

34.2. Passage de l'impôt théorique à l'impôt réel

	31/12/2011		31/12/2010	
	en valeur	en %	en valeur	en %
Résultat net de l'ensemble consolidé	-1 379		-2 926	
Produit d'impôt présenté en résultat des activités cédées			-22	
Impôt sur les résultats	-33			
Résultat net avant impôt des activités poursuivies	-1 346		-2 904	
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur (33.33%)	-449	33.33%	-968	33.33%
Impôts liés aux différences permanentes	-9	0.67%	-424	14.61%
Incidence des pertes non activées	504	-37.44%	1 385	-47.67%
Imputation des pertes antérieures	-15	1.11%		
Différentiel de taux société étrangère	2	-0.15%	7	-0.27%
IMPOT ET TAUX REEL DE L'IMPOT	33	-2.48%	0	0.00%

35. RESULTATS PAR ACTION

	31/12/2011	31/12/2010
<i>Numérateur (en milliers d'euros)</i>		
Résultat net part du Groupe	-1 379	-2 910
<i>Dénominateur (en milliers d'actions)</i>		
Nombre moyen d'actions de base	1 815	1 815
Nombre d'actions potentielles dilutives		
Nombre moyen d'actions dilué	1 815	1 815
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	-0.76	-1.60
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	-0.76	-1.60

Au 31/12/2011, le capital est composé de 1 862 688 actions de 9.30 € de nominal chacune, entièrement libérées. Il n'y a pas eu d'évolution sur l'exercice.

Le nombre d'actions en circulation au 31/12/2011 est de 1 815 241.

36. ENGAGEMENTS

36.1. Engagements financiers donnés

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts sur emprunts non échus	146	248
TOTAUX	146	248

36.2. Engagements financiers versés

	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts de garantie / emprunts		11
TOTAUX		11

37. Autres engagements

La société DUC s'est portée caution pour sa filiale en Bulgarie DRB auprès du fournisseur PROMIVI à hauteur de 340K€.

38. PARTIES LIEES

Les comptes incluent les opérations effectuées par le groupe avec les sociétés qui détiennent son capital.

Les échanges avec les sociétés membres du Groupe Verneuil, détenteur du capital de DUC, sont des flux financiers et des refacturations de prestation du service juridique.

La convention de trésorerie entre DUC et VERNEUIL Participations signée en avril 2005 est renouvelée tous les ans par tacite reconduction. Le taux de rémunération est Euribor +0.5 avec un plafond de 3 000 K€. Le solde du compte courant au 31/12/11 est de 58 911 euros.

Une convention de compte courant bloqué a été signée avec la CECAB le 22 avril 2008 pour une somme de 2 millions d'euros bloqués pendant une période de 7 ans minimum. Ce compte courant est non rémunéré pendant cette période. L'encours fournisseur avec la CECAB est de 8 637 K€. Les charges liées à l'activité sont de 27 723 325 euros, et les charges financières sont de 58 497 euros.

38.1. Comptes courants avec les sociétés mères

	31/12/2011		31/12/2010	
	Solde	Intérêts versés	Solde	Intérêts versés
Compte-courant Verneuil Participations (signé "-" : débiteur)	-59		18	5
TOTAUX	-59		18	5

38.2. Rémunération des membres de la direction et des administrateurs

	31/12/2011	31/12/2010
Mandataires sociaux	180	180
Membres du comité de direction	449	412
TOTAUX	629	592

39. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des litiges survenus dans le cadre habituel de ses activités. Pour chacun des litiges connus, dans lesquels le Groupe est impliqué, il a été procédé à une revue à la date d'arrêt des comptes. Les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés (cf note 16).

Dans le cadre de la cession de COBRAL, une garantie d'actif et de passif a été donnée à l'acquéreur d'un montant maximum de 400 K€, jusqu'au 30/04/13. Celle-ci a été activée le 15 janvier 2012 par la société P.E.P.

40. JETONS DE PRESENCE

Il n'y a pas eu de jetons de présence versés aux membres non salariés du conseil d'administration de DUC en 2011 et en 2010.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Synergie-Audit
111, rue Cardinet
75017 Paris

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

DUC

Société Anonyme

Grande Rue
89771 CHAILLEY

Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DUC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

Les comptes consolidés ont été arrêtés dans un contexte caractérisé par un ralentissement de l'activité économique, une difficulté d'accès au financement et un manque de visibilité sur le futur. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes et pour réaliser les estimations comptables requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note « Présentation des Etats financiers consolidés » de l'annexe expose les perspectives et hypothèses retenues pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2011, relatives à l'application du principe de continuité de l'exploitation.
- la note « 3.17 Pertes de valeur des actifs » de l'annexe expose les modalités de réalisation du test de dépréciation effectué sur les actifs du Groupe DUC sur la base d'un business plan.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Synergie-Audit

Deloitte & Associés

Michel BACHETTE-PEYRADE

Vincent BLESTEL

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF				
Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2011	31/12/2010
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires	904 428	443 445	460 982	338 756
Fonds commercial (1)	41 148		41 148	93 632
Autres immobilisations incorporelles	175 000		175 000	
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	260 255	2 111	258 144	334 261
Constructions	19 598 282	9 173 405	10 424 877	11 463 475
Installations techniq., matériel, outillage	9 022 578	5 912 168	3 110 410	4 006 686
Autres immobilisations corporelles	726 207	514 801	211 406	238 991
Immobilisations en cours	487 961	178 000	309 961	571 664
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	4 900 265	617 681	4 282 583	4 282 583
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				5 921
Autres immobilisations financières	523 679		523 679	379 238
ACTIF IMMOBILISE	36 639 803	16 841 612	19 798 191	21 715 206
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnement	3 779 702		3 779 702	3 574 991
En-cours de production de biens	6 083 004		6 083 004	5 984 425
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 106 259	543 551	3 562 708	3 876 041
Marchandises				
Avances,acomptes versés/commandes	179 607		179 607	165 308
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés (3)	23 732 314	668 060	23 064 254	19 888 108
Autres créances (3)	27 315 325	21 694 743	5 620 581	4 387 491
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	3 383 572	746 275	2 637 296	1 857 559
(dt actions propres 838 441)				
Disponibilités	173 600		173 600	183 084
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance (3)	94 487		94 487	144 695
ACTIF CIRCULANT	68 847 870	23 652 630	45 195 240	40 061 702
Frais émission d'emprunts à étaler				
Primes rembours des obligations				
Ecarts de conversion actif				9 136
TOTAL GENERAL	105 487 672	40 494 242	64 993 431	61 786 044

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1) (dont versé : 17 322 998)	17 322 998	17 322 998
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 384 583	7 384 583
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale (3)		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours)		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.)		
Report à nouveau	-27 597 034	-24 767 869
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-41 583	-2 829 165
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées	83 417	67 299
CAPITAUX PROPRES	-2 847 619	-2 822 154
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	48 500	61 355
Provisions pour charges	2 501 849	2 252 734
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 550 349	2 314 089
DETTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	22 872 777	21 409 765
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs)	4 241 100	4 184 808
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 713 684	24 911 132
Dettes fiscales et sociales	9 853 822	11 194 418
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 975	36 975
Autres dettes	567 463	557 011
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (4)		
DETTES	65 285 820	62 294 109
Ecarts de conversion passif	4 881	
TOTAL GENERAL	64 993 431	61 786 044

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2011	31/12/2010
Ventes de marchandises				321
Production vendue de biens	166 965 809	12 190 719	179 156 528	158 750 175
Production vendue de services	3 255 155		3 255 155	3 003 842
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	170 220 964	12 190 719	182 411 683	161 754 338
Production stockée			-450 689	726 728
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			28 295	5 557
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 174 113	355 557
Autres produits			347 399	227 446
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			183 510 801	163 069 626
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 224 622	1 504 105
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			90 321 369	74 950 069
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			-204 711	-190 709
Autres achats et charges externes			56 552 000	53 842 145
Impôts, taxes et versements assimilés			3 404 262	3 351 271
Salaires et traitements			21 691 409	22 145 344
Charges sociales			8 892 258	8 740 021
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations :			1 777 919	2 202 017
			178 000	
Sur actif circulant : dotations aux provisions			625 688	228 887
Pour risques et charges : dotations aux provisions			297 079	361 957
Autres charges			78	429
CHARGES D'EXPLOITATION			184 759 972	167 135 536
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 249 172	-4 065 910
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 300 178	292 879
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			10 085	85 006
Autres intérêts et produits assimilés			57 675	51 221
Reprises sur provisions et transferts de charges			9 136	106 277
Différences positives de change			4 212	32 544
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			1 381 285	567 928
Dotations financières aux amortissements et provisions			126 378	196 555
Intérêts et charges assimilées			673 298	593 394
Différences négatives de change			12 352	-315
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			812 029	789 633
RESULTAT FINANCIER			569 256	-221 705
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-679 915	-4 287 615

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2011	31/12/2010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 195 538	3 172 119
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 434	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 206 972	3 172 119
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	70 630	54 417
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 630 254	1 827 351
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	16 118	16 120
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 717 003	1 897 888
RESULTAT EXCEPTIONNEL	489 969	1 274 231
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-148 363	-184 219
TOTAL DES PRODUITS	187 099 058	166 809 673
TOTAL DES CHARGES	187 140 641	169 638 838
BENEFICE OU PERTE	-41 583	-2 829 165

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2011

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice 2011 a été marqué par deux périodes très différentes en terme de tendance.

Le 1^{er} semestre a été essentiellement consacré à la cession du site de Plumelin ainsi qu'à l'aboutissement des négociations avec les clients afin de répercuter les hausses des matières premières. Au cours de cette période, DUC a également mis fin à la commercialisation des poulets fermiers Label Rouge en concertation avec la Coopérative Agricole des Fermiers de l'Orléanais.

Cette première partie de l'exercice s'est conclue dans un contexte économique globalement défavorable avec un début de fléchissement du marché de la volaille.

Au cours de la seconde partie de 2011, DUC a conforté ses parts de marché dans un contexte de plus en plus difficile. Au final, la consommation de volaille en France est en chute de 1,6% sur l'année et confirme les difficultés que rencontrent l'ensemble des filières animales.

Les accords avec Valsoleil par l'intermédiaire de Drôme Finance se sont concrétisés avec le démarrage des travaux d'agrandissement du couvoir de Crest qui sera opérationnel à compter du 2^{ème} trimestre 2012 pour une capacité additionnelle d'environ 30%.

Sur le plan commercial, au cours du 4^{ème} trimestre 2011, le Groupe Intermarché a confié à DUC, deux plateformes ce qui nous permet d'améliorer la représentativité de ce groupe dans notre portefeuille clients. DUC a également été choisi pour fournir les centres Leclerc de l'Ouest de la France avec une gamme de produits certifiés de dinde mettant en avant le terroir breton.

Outre l'amélioration des performances, la généralisation du processus d'amélioration continue offre l'avantage d'être plus réactif dans les prises de décisions et de gérer plusieurs plans d'actions simultanément avec un langage et un modèle communs à tout le personnel de l'entreprise.

Pour clôturer 2011, DUC a réalisé une bonne campagne de Noël avec un développement significatif des ventes de produits festifs élaborés.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le marché de la volaille en 2012 sera probablement à l'image de la conjoncture économique, soit très perturbé.

Cependant, au sein des filières animales, la volaille possède de nombreux atouts qui jouent en sa faveur et notamment l'image des viandes blanches ainsi que la compétitivité en terme de coût de revient.

Pour 2012, la stratégie de DUC reste de consolider sa position de leader sur le marché des produits certifiés non OGM et de donner une place prépondérante à l'innovation dans son plan stratégique à 3 ans.

Une fois de plus, DUC concentrera ses efforts pour garantir la qualité et le service optimum à ses clients afin de préserver et d'étendre ses référencements.

La pression sur les prix de vente en début d'exercice oblige à nouveau à gagner en compétitivité pour dégager un autofinancement indispensable à la réalisation des investissements prioritaires.

Dans le domaine de l'élevage, DUC va finaliser son plan de construction de 40 nouveaux bâtiments pour la filière certifiée et développer une quinzaine de bâtiments neufs pour sa future filière Bio.

Le couvoir de Crest va monter en puissance et sera en pleine capacité de production, soit environ 300 000 poussins par semaine au cours de l'été prochain.

Sur les sites industriels, des investissements relatifs à la production de froid pour le Sud, au conditionnement des produits finis et à la station d'épuration pour Chailley et au tranchage des escalopes de dinde en Bretagne seront engagés au cours de l'exercice.

2012 verra également le prolongement du contrat de prestation avec le groupement des Mousquetaires sur le site de Plumelin.

La disparition de plusieurs industriels de la volaille au cours des 24 derniers mois entraîne une forte concentration, offrant à DUC la possibilité de se positionner comme challenger des grands groupes.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Une assemblée générale Mixte est convoquée le 6 avril 2012 en vue de se prononcer sur une réduction de capital permettant d'apurer le montant des pertes à hauteur de 9.872.246,40 euros par imputation sur le capital social qui serait ramené de 17.322.998,40 euros à 7.450.752 euros.

PARTICIPATIONS

La Société DIALZO, dont nous détenons 38.76 % du capital au 31 décembre 2009 a fait l'objet d'une liquidation judiciaire prononcée le 15 septembre 2009 par le Tribunal de Commerce de Périgueux lequel jugement a également autorisé la poursuite de l'activité jusqu'au 15 décembre 2009.

La valeur de ces titres a par conséquent été intégralement provisionnée dans nos livres.

Le jugement du 5 janvier 2010 par le Tribunal de Commerce de Périgueux a décidé une liquidation et un plan de cession de la société DIALZO.

REPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2011, l'actionnariat de DUC est réparti de la manière suivante :

FINANCIERE DUC	43.37 %
VERNEUIL PARTICIPATION	21.64 %
VERNEUIL & ASSOCIES	0.01 %
<i>Sous total Groupe VERNEUIL</i>	<i>65.02 %</i>
CECAB	16.82 %
CAFO	2.09 %
Groupe BONGRAIN	3.22 %
PUBLIC	10.30 %
AUTO-DETENTION	2.55 %
TOTAL	100.00 %

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

GENERALITES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements décrits ci-dessous, concernant l'évaluation des immobilisations et des stocks.

- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes de la société DUC SA ont été établis au 31 décembre 2011 selon l'hypothèse de l'application du principe de continuité de l'exploitation, assurée notamment par

- le maintien du soutien de la CECAB sous forme d'un encours fournisseurs
- des prévisions d'exploitation positives conformément au budget 2012.

METHODES D'EVALUATION

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles n'ont pas été modifiées. L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive. Cette méthode est appliquée suite à la mise en oeuvre chez DUC des règlements CRC 2002-10 et 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2005. C'est la méthode rétrospective de réallocation des valeurs brutes qui a été retenue avec la méthode de décomposition des immobilisations.

Au 31/12/2011, un test de dépréciation sur les immobilisations a été effectué sur les comptes du groupe DUC sur la base d'un business plan sur 3 ans. Concernant l'actualisation des flux de trésorerie, nous avons retenu une période de projection de 5 ans.

Le marché dans lequel évolue le groupe DUC étant relativement risqué. Nous avons retenu un taux d'actualisation avant impôt de 9.3%.

Sur une hypothèse de 5 ans, la valeur nette comptable des actifs ainsi estimés du groupe DUC au 31 décembre 2011 ne nécessite pas de dépréciation.

Test de sensibilité:

- L'évolution de 2 points à la hausse du taux d'actualisation ne conduirait à aucune dépréciation
- L'évolution de 1 point à la baisse du taux de croissance à l'infini ne conduirait à aucune dépréciation
- L'évolution de 1 point à la hausse du coût du vif (non répercutée dans les prix de ventes) ne conduirait à aucune dépréciation
- L'évolution de 1 point à la hausse des charges variables ne conduirait à aucune dépréciation.

De même, aucun des différents scénarii envisagés sur ces bases ne conduirait à une dépréciation.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Constructions	5 à 67 ans L
Installations techniques, agencements	3 à 50 ans L
Matériel et outillage	5 à 50 ans L
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	2 à 4 ans L
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans L

L : linéaire - D : dégressif

Ces durées sont appliquées à chacun des composants des immobilisations corporelles.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, ou la valeur d'apport.

Une dépréciation est constituée notamment lorsque cette valeur s'avère supérieure à la quote-part de la société dans les capitaux propres de la filiale ou participation sauf si les résultats et perspectives font prévoir un rétablissement de ces capitaux propres. Les titres ne font pas l'objet de dépréciation si leur valeur est inférieure aux transactions récentes sur ces titres.

STOCKS

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.

Un changement de la méthode d'évaluation des stocks de produits intermédiaires, auparavant évalués selon la méthode du prix de revient, a été adopté en 2005.

Les produits intermédiaires ou actifs biologiques sont évalués selon les méthodes suivantes:

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient ;
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque oeuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.

- Les oeufs à couver sont évalués ainsi :

- les oeufs en attente d'incubation sont valorisés au prix de l'oeuf acquis à l'extérieur;

- les oeufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel

on applique le taux d'éclosion du mois en cours.

- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :

- Le 100% végétal : valorisation au prix du marché ;

- Le certifié : valorisation au prix de revient

Un changement de la méthode d'évaluation des stocks de produits finis est intervenu dans l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Depuis, les stocks de produits finis sont évalués au prix du marché après déduction des coûts de commercialisation (et non plus au prix du marché décoté comme auparavant).

Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur montant brut est supérieur au cours du jour ou à la valeur de réalisation. Cette dernière est estimée en déduisant de la valeur du marché les charges directes de commercialisation qu'il reste à engager pour distribuer le produit.

CREANCES

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale, ou leur valeur d'apport. Une dépréciation est pratiquée lorsque le recouvrement de la créance est compromis.

DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les liquidités disponibles ont été évaluées à leur valeur nominale (en euros).

	valeur brute comptabilisée	provision comptabilisée	valeur nette comptabilisée
ACTION	838 441	746 275	92 166
FCP*	1 670 000		1 670 000
CAT	874 269	874 269	
TOTAL	3 382 710	746 275	2 636 435

DUC détient 47 447 de ses propres actions au 31/12/2011 pour une valeur brute de 838 441 euros et pour une valeur nette comptable de 92 166 euros à cette date.

24 000 de ces actions pour une valeur brute de 387.151 euros et pour une valeur nette comptable de 41 520 euros ont été acquises dans le cadre d'un plan d'option d'achat réservé à une catégorie de salariés DUC.

* Ce montant comprend 1 600 000 d'euros de fonds bloqués pour le fonds de garantie de GE Factor

MEDAILLES DU TRAVAIL

La charge médaille du travail a été comptabilisée en provision pour risques et charges pour la première fois en 2004. Cette provision pour médaille du travail est calculée sur la base d'une actualisation des droits acquis par les salariés prenant en compte un coefficient de mortalité et de rotation ainsi que l'évolution des salaires (le taux étant identique à celui retenu pour le calcul des indemnités de départ en retraite).

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés de la société DUC au 31/12/11 au titre des médailles du travail fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les indemnités de départ en retraite de la société sont calculées sur la base d'une actualisation des droits acquis par les salariés prenant en compte un coefficient de mortalité et de rotation ainsi que l'évolution des salaires.

Pour le calcul des droits acquis au 31/12/2011, des hypothèses conformes à la réalité des faits, ont été retenues. L'expérience a pu permettre de déterminer que le cas le plus courant est le départ volontaire à 60 ans (et non pas le départ à l'initiative de l'employeur à 65 ans comme retenu précédemment).

Les calculs effectués au 31/12/2011 tiennent compte des dispositions de la convention collective et du Code du Travail.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés de la société DUC au 31/12/2011 au titre des indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

DIF

Le solde des heures DIF au 31/12/11 est de 88 746 heures

COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

INFORMATIONS FISCALES

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a été renouvelée pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 2008. La société SOVIGARD est intégrée dans le groupe fiscal DUC à partir du 1 janvier 2006. La société DUC constitue un groupe fiscal avec ses filiales CHAROLLES ACCOUVAGE, NUTRI-BOURGOGNE, Rôtisserie DUC Dijon et SOVIGARD.

La société DROME ACCOUVAGE est sortie du périmètre fiscal de la société DUC suite à l'entrée d'un nouvel actionnaire.

Conformément aux dispositions de la convention d'intégration fiscale, l'économie d'impôt résultant de la prise en compte du déficit de la filiale, reste acquise à la société mère.

Le montant des déficits reportables est de 33 222 k€.

Les sociétés SCEA DE VARENNES, SCI DE LA TIRANDIERE, et SCI DE VARENNES sont des sociétés civiles transparentes fiscalement.

RISQUE LIE AUX EMPRUNTS

Au 31/12/2011, la société ne détient pas d'emprunt à taux variable.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développpt			
Autres postes immobilis. incorporelles	912 798		393 125
Terrains	343 982		
- sur sol propre	7 555 621		141 513
Constructions - sur sol d'autrui	365 761		
- install.générales	12 539 531		379 804
Install.techn.,mat.,outillage indust.	10 739 686		565 510
- installations générales, agencmts, aménag.	2 022		
Autres immob. - matériel de transport	8 242		
corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilier	715 971		86 105
- emballages récupérables et divers	12 557		
Immobilisations corporelles en cours	571 664		79 566
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 855 038		1 252 498
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	4 900 265		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	396 592		18 898 901
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 296 857		18 898 901
TOTAL GENERAL	39 064 692		20 544 525

	par virement de poste à poste	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		par cession, mise HS, mise en équivalence		Valeur d'origine immob. fin d'exercice
Frais établissement et développpt Tot. I				
Autres postes immo.incorporelles Tot. II		185 348	1 120 576	
Terrains		83 726	260 255	
- sur sol propre		193 185	7 503 949	
Constructions - sur sol d'autrui		9 875	355 886	
- install.géné., agenc		1 180 890	11 738 446	
Install.techn.,matériel,outillage indust.		2 282 617	9 022 578	
- install.géné., agenc			2 022	
Autres immob. - matériel de transport			8 242	
corporelles - mat.bureau, inf., mob.		86 134	715 943	
- emballages récupér.		12 557		
Immobilis. corporelles en cours	126 420	36 849	487 961	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	126 420	3 885 833	30 095 283	
Participations par mise en équivalence				
Autres participations			4 900 265	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilis. financières		18 771 814	523 679	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		18 771 814	5 423 944	
TOTAL GENERAL	126 420	22 842 995	36 639 803	

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
Frais établist, développement I				
Autres immob.incorporelles II	480 410	92 641	129 606	443 445
Terrains	9 721	1 311	8 921	2 111
- s/sol propre	3 058 957	176 208	20 887	3 214 278
Constructions - s/sol autrui	79 607	12 939	3 265	89 280
- inst.général.	5 858 876	502 855	491 884	5 869 847
Install.techn., mat.,outillage	6 733 001	910 493	1 731 325	5 912 168
- inst.agencets	1 634	388		2 022
Aut. immob. corporelles - mat.transport	8 242			8 242
- mat.bureau	480 220	78 977	54 659	504 537
- embal.réc.div.	9 706	2 107	11 813	
TOTAL III	16 239 962	1 685 277	2 322 754	15 602 485
TOTAL (I à III)	16 720 372	1 777 919	2 452 360	16 045 931

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisat. amortissab.	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissem. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissem. fiscal exceptionnel	
Frais établist. I							
Aut.immo.inc. II							
Terrains							
Constructions							
- sol propre			16 118				16 118
- sol autrui							
- inst.général.							
Inst.tech.,mat.							
Aut.immo.corp.							
- Inst.agencmts							
- mat.transport							
- mat.bureau							
- embal.récup.							
TOTAL III			16 118				16 118
Acquis. de titres							
TOTAL IV							
TOTAL (I à IV)			16 118				16 118
TOTAL non ventilé		16 118					16 118
		NW = (NP + NQ + NR)			NY = (NS + NT + NU)		NZ = (NW - NY)

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

Charges réparties	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations	Montant net fin exercice
Frais d'émis. emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	523 679	523 679	
Clients douteux ou litigieux	743 254	743 254	
Autres créances clients	22 989 059	22 989 059	
Créance représent. titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 264	5 264	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	116	116	
- impôt sur les bénéfices	67 736	67 736	
Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	1 760 949	1 760 949	
collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés			
- divers			
Groupe et associés (2)	4 075 275	4 075 275	
Débiteurs divers (dont pension titres)	21 405 984	21 405 984	
Charges constatées d'avance	94 487	94 487	
TOTAUX	51 665 804	51 665 804	
(1) Montant : - prêts accordés en cours d'exercice			
- remboursements obtenus en cours d'exercice	5 921		
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires conver.(1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Empr., dettes - à 1 an maximum	20 872 306	20 872 306		
établi crédit - à plus de 1 an	2 000 471	772 642	1 227 829	
Empr.,dettes financ.divers (1) (2)	84 113	33 801	50 313	
Fournisseurs, comptes rattachés	27 713 684	27 713 684		
Personnel et comptes rattachés	4 742 275	4 742 275		
Sécurité sociale, aut.org.socials	3 825 714	3 825 714		
- impôt bénéfices	351 411	351 411		
Etat et autres - T.V.A.	11 146	11 146		
collectivités - oblig.cautionnées				
- autres impôts	923 275	923 275		
Dettes immob. cptes rattachés	36 975	36 975		
Groupe et associés (2)	4 156 987	2 156 987	2 000 000	
Autres dettes (pension titres)	567 463	567 463		
Dettes représent.titres emprunt.				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	65 285 820	62 007 678	3 278 142	
(1) Emprunts souscrits ds exerc.				
Emprunts rembours.ds exerc.	749 281			
(2) Emprunts, dettes associés				

ANNEXE AUX ETATS DES CREANCES ET DETTES

CREANCES

Au 31 décembre 2011, les créances, représentant 51 666 K€ sont des créances à moins d'un an.

Le poste "groupe et associés" se compose principalement de comptes courants vis à vis de :

SCEA VARENNES	615 k€
Duc Dev. International	127 k€
ROT DUC DIJON	462 k€
Foch Investissement	133 k€
NUTRIBOURGOGNE	2 598 k€
C/C Intégration fiscale	81 K€

Le poste "débiteurs divers" se compose principalement :

- d'un compte courant vis à vis de BSA BOURGOIN d'un montant de 21 074 K€ intégralement provisionné depuis le 31/12/2000.
- d'un compte DRB d'un montant de 50 k€
- d'un compte produit à recevoir d'un montant de 31 K€
- d'un compte débiteur SVS 98 d'un montant de 144 k€

DETTES

Le poste "autres dettes", de 567 k€ se compose de :

Avoirs à établir et clients créditeurs	158 k€
Ristournes à payer	106 k€
Dettes diverses	303 k€

Le poste " groupe et associés" de 4 157 k€ se compose essentiellement de :

C/C SOVIGARD	1 644 K€
C/C CHAROLLES ACC	299 K€
C/C DROME ACCOUVAGE	203 K€
C/C FINANCIERE DUC	2 K€
C/C CECAB	2 000 K€
C/C Verneuil Finances	1 k€

Exposition au risque de taux :

La société dispose de financements sous forme d'emprunts répartis de la manière suivante

-Emprunts à taux fixes = 100%

SITUATION NETTE

	Capital	Primes d'apport	Réserve légale	Réserves réglementées	Prov régleme.	Report à nouveau	Résultat	total
au 31/12/2010	17 322 998	7 384 583	0	0	51 179	-24 767 869	-2 829 165	- 2 838 274
affectation du résultat 2010					16 120	-2 829 165	2 829 165	16 120
au 31/12/2011					16 118		- 41 583	-25 465
TOTAL	17 322 998	7 384 583	0	0	83 417	- 27 597 034	- 41 583	-2 847 619

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. gisements miniers, pétroliers Prov. pour investissement Prov. pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majoration except. 30% Implant. étrang. avant 01/01/92 Implant. étrang. après 01/01/92 Prov. pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	67 299	16 118		83 417
TOTAL I	67 299	16 118		83 417
Prov. pour litiges Prov. pour garanties clients Prov. pertes marchés à terme Prov. pour amendes et pénalités Prov. pour pertes de change Prov. pensions, obligations simil. Prov. pour impôts Prov. pour renouvellement immo. Prov. pour gros entretien et rev. l. Prov. charges s/congés à payer Autres prov. risques et charges	9 136 2 252 734 52 219	13 500 828 259 998 37 081	9 964 10 883 54 300	13 500 2 501 849 35 000
TOTAL II	2 314 089	311 407	75 147	2 550 349
Prov. immobilisat. incorporelles Prov. immobilisat. corporelles Prov. titres mis en équivalence Prov. titres de participation Prov. autres immo. financières Prov. stocks et en cours Prov. comptes clients Autres prov. pour dépréciation	617 681 11 434 779 486 589 380 22 314 641	178 000 543 551 84 332 126 378	11 434 779 486 5 652	178 000 617 681 543 551 668 060 22 441 019
TOTAL III	24 312 621	932 261	796 571	24 448 311
TOTAL GENERAL (I + II + III)	26 694 009	1 259 787	871 719	27 082 077
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	1 100 767 126 378 16 118	848 126 9 136 11 434	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	2011	2010
Risques (procédures prud'homales et amendes)	35 000	52 219
Indemnités retraite	2 263 341	2 003 343
Médaille du travail	238 508	249 391
Prov écart de change		9 136
Prov amendes		13 500

DEPRECIATION

Compte tenu de l'absence de produits chez Duc Développement International, dont le capital est détenu à 70 % par DUC, et de l'existence de charges, les capitaux propres de cette société étant largement inférieurs à son capital social, les titres Duc Développement International ont fait l'objet au 31/12/2003, d'une dépréciation pour la totalité de leur valeur, soit 26 679 euros.

De même, le compte-courant détenu par DUC chez Duc Développement International a été intégralement déprécié en 2003 puis complété jusqu'en 2011 pour un montant total de 126 815 euros.

Compte tenu du résultat, de la situation des capitaux propres et de l'arrêt d'activité 2005 de la société ROTISSERIE DUC DIJON, DUC, titulaire de la totalité du capital, a inscrit une dépréciation sur les titres de sa filiale pour la totalité de leur valeur.

DUC a également inscrit une dépréciation sur les comptes-courants.

	2005	TITRES 2004	TITRES C/C		
Les provisions suivantes ont été incrites : ROTISSERIE DUC DIJON		60 000 €	60 000 €	462	607

La SCI de la TIRANDIERE avait consenti un crédit-bail immobilier à un éleveur, ce contrat a pris fin en 2005 et la société n'a plus d'activité ni d'actif, les titres détenus en totalité par DUC ont donc été dépréciés pour la totalité de leur valeur, soit 7 622 €.

Une dépréciation sur actif circulant de 668 k€ a été inscrite pour risque de non-recouvrement de clients.

Une dépréciation sur actif immobilisé de 178 k€ a été inscrite pour le compte du dossier Biophyres.

STOCKS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	2011	2010
Matières premières et approvisionnements	3 780	3 575
En-cours élevage	6 083	5 984
Produits finis	4 107	4 655
TOTAL VALEUR BRUTE	13 970	14 214
Dépréciation	544	779
VALEUR NETTE	13 426	13 435

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 862 688			9,30

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2011
PRODUITS A RECEVOIR	204 592
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	70 999
Factures clients à établir	207 248
Factures clients à établir Gpe Ig	718
Provisions av.litiges exercice	(104 996)
Provisions av.litiges exercice précédent	(31 970)
AUTRES CREANCES	133 592
Fournisseurs, avoirs à recevoir	100 274
Produits à recevoir grp	6 913
Produits à recevoir	26 405

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2011
CHARGES A PAYER	7 196 968
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 183 497
Fournisseurs charges à payer	1 195 703
Part.pub non rec. France	927 585
Part.pub non rec. Export	60 210
AUTRES DETTES	126 631
Clients avoirs à établir	21 246
Clients ristournes à payer France	99 498
Clients ristournes à payer Export	5 887
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 886 840
Congés payés à payer	1 987 738
Provision CET	432 393
Provision RTT	51 486
Provision prime diverse	25 642
Prime intéressement	57 000
Provision RC + RN	30 028
Provision compte temps ouv. + P	128 979
Provision prime assiduité + PRE	9 107
Provision prime production / QU	10 092
Provision prime transport	81 687
Charges à payer / prov. CP	872 171
Charges à payer / prov. CET	200 286
Charges à payer / prov. RTT	26 020
Charges à payer / prov CT + PAU	54 356
Charges à payer / prov. RC + RN	12 548
Prov. Charge / primes diverses	11 844
Prov. Charge / assiduité + précarité	3 184
Prov. Charge / prime production	5 046
Taxe fiscale	887 233
TOTAL DES CHARGES A PAYER	7 196 968

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2011
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	94 487
CHARGES PAYEES D'AVANCE	94 487
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	94 487

TRANSFERT DE CHARGES

<i>Nature des transferts</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
REMBOURSEMENT ASSURANCE	46 440	791251
REMBOURSEMENT SUBROGATION SALAIRE	279 547	791000
TOTAL	325 987	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN EUROS

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2011</i>	<i>Total 31/12/2010</i>	<i>% 11 / 10</i>
Production vendue de biens	166 965 809	12 190 719	179 156 528	158 750 175	13
Production vendue de services	3 255 155		3 255 155	3 003 842	8
Ventes de marchandises				321	-100
TOTAL	170 220 964	12 190 719	182 411 683	161 754 338	13

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CESSION D'IMMOBILISATIONS	1 618 821	675000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 434	678800
CHARGES/EXT ANTERIEUR		672100
AMENDES PENALITES	24 585	671200
PENALITES SUR MARCHE	46 045	671100
DOTATION PROVISIONS IMPOTS		687500
CESSIO IMMO FINANCIERES		675600
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	16 118	687200
TOTAL	1 717 003	

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
SUBVENTION D INVEST RECUES		777000
PRODUITS/CESSIONS CEDEES	2 195 538	775000
REP PROV RISQUES EXCEPTIONNELS		787500
PROD EXCEPTIONNELS		778800
REPRISE AUTRES PROV ELEM		787510
REPRISE PROVISION FOURNISSEURS ANTERIEURS	11 434	787800
PROD SUR IMMO FINANCIERES		775600
TOTAL	2 206 972	

REPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	-679 915		-679 915
Résultat exceptionnel à court terme	489 969		489 969
Résultat exceptionnel à long terme			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion			
Impôt du par les filiales (intégration fiscale)	148 363		148 363
RESULTAT COMPTABLE	-41 583		-41 583

ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>Rubriques</i>	<i>Montant hors bilan</i>
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés	145 815
INTERETS S/EMPRUNTS	145 815
TOTAL	145 815

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS

L'emprunt de 4 000 k€ contracté auprès de la société générale en 2008 est garanti par la CECAB.

AUTRES ENGAGEMENTS

La société DUC s'est portée caution pour sa filiale en Bulgarie DRB auprès du fournisseur PROVIMI à hauteur de 340 k€.

Le 15 janvier 2012, la société PEP a activé la garantie de passif concernant la société COBRAL à hauteur de 400 K€.

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			2 856 688,00		2 856 688,00
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			987 948,57		987 948,57
Exercice en cours			467 691,22		467 691,22
TOTAL			1 455 639,79		1 455 639,79
VALEUR NETTE			1 401 048,21		1 401 048,21
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			907 619,65		907 619,65
Exercice en cours			552 478,68		552 478,68
TOTAL			1 460 098,33		1 460 098,33
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			552 478,68		552 478,68
A plus d'un an et moins de 5 ans			844 110,99		844 110,99
A plus de cinq ans					
TOTAL			1 396 589,67		1 396 589,67
VALEUR RESIDUELLE			1 396 589,67		1 396 589,67
Montant pris en charge ds exerc.					

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rubriques	Total dirigeants	En K€		
		Mandataires sociaux	Comité direction	
Engagements financiers				
Engagements de retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées	629	180	449	
<i>Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :</i>				
<i>Remboursement opérés pendant l'exercice :</i>				

EFFECTIF MOYEN

	31/12/2011	31/12/2010
OUVRIERS	627	675
EMPLOYES	100	104
AGENTS DE MAITRISE	77	80
CADRES	36	38
TOTAL	840	897

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
VERNEUIL PARTICIPATION rue VIALA 75015 PARIS	SA	10 992 650	65,02

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	% Participation	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
CHAROLLES ACCOUVAGE SAS 382904092 CHAILLEY	991 250 1 074 778	100	1 037 1 037		132 329 39 847
VARENNES SCEA 384018644 CHAILLEY	15 240 30 779	100	15 15		1 219 013 15 533
NUTRI BOURGOGNE SAS 401735352 CHAILLEY	360 000 667 433	100	359 359		40 840 939 116 074
DROME ACCOUVAGE SAS 343580981 CHAILLEY	127 800 703 728	66			90 000 40 632
SOVIGARD SAS 339457178 CHAILLEY	168 074 4 790 293	100	2 805 2 805		442 996 85 777
DRB BULGARIE	102 73	51	51 51		2 515 -12
SCI DE LA TIRANDIERE 390363463 CHAILLEY	15 245 -9 305	100	8 8		-1 196
D.D.I 433278892 CHAILLEY	38 112 -130 366	70	27		-1 888
SCI DE VARENNES 385025440 CHAILLEY	13 720 69 272	100	15 15		2 795 -2 185
ROT DE DIJON 448423053 CHAILLEY	60 000 -462 563	100	60		-9 862

CHARGES ET PRODUITS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES (en euros)

Société	Charges	Produits	Produits et charges financiers
SOVIGARD	442 996	4 000	-28 124
DROME ACCOUVAGE	90 000	4 000	-2 835
CHAROLLES ACCOUVAGE	132 329	4000	- 5994
SCEA DE VARENNES	1 224 622	36 111	7 740
NUTRIBOURGOGNE	39 866 484	481 611	35 198
SCI DE LA TIRANDIERE	0	1 000	0
DRB	0	26 967	0
DUC DEV. INTERNATIONAL	0	1 000	2 186
SCI DE VARENNES	0	1 000	0
ROTIS. DUC DIJON	0	1 000	8 406
VERNEUIL PARTICIPATIONS	22 608	0	0
TOTAL	41 779 039	560 689	16 577

PARTIES LIEES

Les comptes incluent les opérations effectuées par DUC avec les sociétés qui détiennent son capital ainsi qu'avec ses filiales.

Les transactions avec les filiales sont conclues à des conditions normales et les montants sont mentionnés dans le tableau ci-dessus.

Les échanges avec les sociétés membres du Groupe Verneuil, détenteur du capital de DUC, sont des flux financiers et des refacturations de prestation du service juridique.

La convention de trésorerie entre DUC et VERNEUIL Participations signée en avril 2005 est renouvelée tous les ans par tacite reconduction. Le taux de rémunération est Euribor +0.5 avec un plafond de 3 000 K€. Le solde du compte courant au 31/12/11 est de 58 911 euros.

Une convention de compte courant bloqué a été signée avec la CECAB le 22 avril 2008 pour une somme de 2 millions d'euros bloqués pendant une période de 7 ans minimum. Ce compte courant est non rémunéré pendant cette période. L'encours fournisseur avec la CECAB est de 8 637 K€. Les charges liées à l'activité sont de 27 723 325 euros, et les charges financières sont de 58 497 euros.

RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2011</i> <i>12</i>	<i>31/12/2010</i> <i>12</i>			<i>31/12/2007</i> <i>12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	17 322 998	17 322 998	17 322 998	17 322 998	16 764 998
Nombre d'actions					
- ordinaires	1 862 688	1 862 688	1 862 688	1 862 688	1 802 688
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	182 411 683	161 753 406	167 822 847	181 787 268	163 961 624
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 962 541	-171 568	-4 407 491	-5 539 100	4 858 243
Impôts sur les bénéfices	-148 363	-184 219	-117 222	-144 179	-69 398
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	2 152 487	2 841 816	2 425 415	2 319 783	520 246
Résultat net	-41 583	-2 829 165	-6 715 683	-7 714 704	4 407 395
Résultat distribué					
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1	0	-2	-3	3
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0	-2	-4	-4	2
Dividende attribué					
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	840	897	903	895	842
Masse salariale	21 691 409	22 145 344	23 005 410	21 527 527	19 086 708
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	8 892 258	8 740 021	8 943 956	7 584 092	7 329 241

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SYNERGIE-AUDIT
111, rue Cardinet
71017 Paris

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

DUC

Société Anonyme

Grande rue
89771 CHAILLEY

Rapport des commissaires aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DUC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les comptes annuels ont été arrêtés dans un contexte caractérisé par un ralentissement de l'activité économique, une difficulté d'accès au financement et un manque de visibilité sur le futur. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes et pour réaliser les estimations comptables requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe expose les perspectives et hypothèses retenues pour l'arrêt des comptes au 31 décembre 2011, relatives à l'application du principe de continuité de l'exploitation.
- la note « Immobilisations corporelles » de l'annexe expose les modalités de réalisation du test de dépréciation effectué sur les actifs de DUC SA sur la base d'un business plan.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2012

Les commissaires aux comptes

SYNERGIE-AUDIT

Deloitte & Associés

Michel BACHETTE-PEYRADE

Vincent BLESTEL